

Accompagnement et soutien des PME

La Caisse des Dépôts a initié en 1994, avec l'État, le premier programme triennal PME destiné à accompagner les entreprises non cotées, dans toutes les phases de leur développement. Aujourd'hui, intervenant majeur du capital investissement en France, elle est présente dans ce secteur à travers ses 2 filiales, sociétés de gestion agréées par l'AMF : CDC Entreprises, dédiée à l'intérêt général et CDC Capital Investissement, au secteur concurrentiel.

■ CDC ENTREPRISES

■ **CDC Entreprises (filiale à 100 % Caisse des Dépôts) est en charge des activités d'intérêt général dans le domaine du capital investissement. Société de gestion agréée par l'AMF, elle a pour mission de développer les différents segments de ce marché afin de favoriser le financement des PME françaises de croissance, technologiques et de l'industrie traditionnelle, créatrices de valeur et d'emploi.**

CDC Entreprises intervient directement et indirectement depuis l'amorçage technologique jusqu'aux petites transmissions, aux niveaux national et régional. Ses investissements conduisent à participer au capital des PME jusqu'à un montant unitaire maximum de 15 M€. CDC Entreprises gère également des fonds ouverts à des tiers (État, Fonds Européen d'Investissement,...). Elle met en œuvre le dispositif public France Investissement, lancé fin 2006, et a prévu d'investir près de 2,2 Md€ jusqu'en 2012 pour



renforcer les fonds propres des entreprises françaises de croissance. CDC Entreprises gère 2,5 Md€ dont 2,1 Md€ pour le compte de la Caisse des Dépôts.

Activité d'investissement dans des fonds

CDC Entreprises gère principalement des fonds de fonds et prend des participations minoritaires aux côtés d'acteurs publics et privés dans des **organismes et des véhicules de capital investissement régional, national et technologique**. Elle investit aux conditions de marché, ce qui lui permet d'exercer un effet d'entraînement auprès des investisseurs privés.

CDC Entreprises applique, qu'il s'agisse d'investissements directs ou indirects, les principes d'un investissement socialement responsable. Ces principes figurent dans des chartes établies au titre de France Investissement.

focus

Le dispositif France Investissement

■ CDC Entreprises a engagé, au titre de France Investissement, plus de **580 M€** au total : 180 M€ pour la création de fonds de fonds privés ; 347 M€ dans 33 véhicules d'investissement ; 40 M€ en co-investissement ; 20 M€ dans le fonds France Investissement Garantie géré par Oséo. Les moyens consacrés par CDC Entreprises au co-investissement direct dans le cadre de France Investissement ont été doublés sur la période 2007-2012. **360 M€ sur 6 ans** seront ainsi engagés dans un nombre limité d'opérations de capital risque et de capital développement afin d'augmenter le ticket unitaire d'investissement, variant de 1,5 M€ en capital risque et 2 M€ en capital développement, à 10 M€.

forum des solutions

DEMETER, UN FONDS DÉDIÉ À L'ENVIRONNEMENT

Au début des années 2000, les PME des secteurs de l'éco-industrie et des énergies nouvelles avaient bien du mal à trouver des investisseurs pour les soutenir, faute de fonds d'investissement spécialisés.

La Caisse des Dépôts a créé, avec sa filiale CDC Entreprises, un fonds de capital investissement européen dans les éco-industries et l'énergie, le fonds Demeter. Elle a apporté 20 millions d'euros à ce fonds et attiré de nouveaux partenaires comme l'Institut français du pétrole, le groupe international Robeco ou encore Veolia.

Paprec Recyclage, l'un des principaux acteurs indépendants de la filière recyclage en France, est l'une des entreprises en portefeuille du fonds Demeter.

Le site de production de La Courneuve prend en charge le recyclage de vieux papiers, cartons, bois et des collectes sélectives dont les bouteilles plastiques et canettes en métal.



Plus d'infos :

www.solutionscaissedesdepots.com



L'activité d'investissement dans des fonds de CDC Entreprises a connu un rythme soutenu depuis le lancement du dispositif France Investissement : plus de 347 M€ ont été engagés dans 33 fonds d'amorçage, de capital risque, de capital développement et de petites transmissions (AgroInvest, Génopole 1^{er} jour, Avenir Entreprises Mezzanine...).

Une part de ces investissements se fait dans des véhicules dédiés aux secteurs de l'énergie et de l'environnement.

Elle a par ailleurs poursuivi ses activités dans les pays émergents, proches de la France, en investissant notamment dans les fonds tunisien Phenicia Seed Fund et marocain Maghreb Private Equity Fund II.

En outre, CDC Entreprises a consacré 180 M€ à des fonds de fonds gérés par les partenaires privés associés au programme de France Investissement, et engagé 20 M€ dans le fonds France Investissement Garantie, géré par Oséo.

Activité d'investissement direct

CDC Entreprises détient également un portefeuille de participations directes dans des entreprises.

Dans le cadre de France Investissement, elle a renforcé ses interventions de co-investissement direct et étendu leur champ afin de favoriser l'émergence des champions de l'économie française de demain. En moyenne, 60 M€ par an sont ainsi engagés notamment en lien avec des fonds et des sociétés de business angels de son portefeuille, dans un nombre limité d'opérations.

« Les PME représentent un défi pour le pays et une priorité pour la Caisse des Dépôts. »



■ Brigitte Gotti

Directeur de cabinet du président de la Commission de surveillance Caisse des Dépôts

Rapporteur du groupe de travail « Développement des PME »



« Dans le cadre d'Elan 2020, la Caisse des Dépôts a décidé d'accompagner le développement de 1 000 PME en trois ans, avec 3 objectifs : le développement des PME dynamiques, l'accompagnement des PME en phase de transmission et la promotion des PME innovantes. Six leviers au service de notre ambition :

- la lisibilité de la Caisse des Dépôts, à travers une communication sur la « priorité PME » et l'information des chefs d'entreprise ;
- une coordination renforcée avec le groupe Oséo, acteur privilégié du financement bas de bilan des PME, pour créer un espace de proximité attractif pour les PME ;
- la poursuite de l'action en faveur des fonds régionaux, pour favoriser les regroupements des acteurs régionaux avec des équipes plus proches des entrepreneurs ;
- l'atout européen en appuyant les actions permettant de faciliter l'accès des PME aux financements européens ;
- l'actionnariat salarié en soutenant les initiatives qui permettent son émergence ou son développement ;
- et des moyens financiers, avec près de 2,2 Md€ mobilisés jusqu'en 2012 via CDC Entreprises, pour le seul programme France Investissement, soit plus de 3 Md€ en intégrant le seul effet de levier des investisseurs partenaires du programme. Le 1^{er} bilan montre, qu'avec l'effet d'entraînement, pour 1 euro investi par CDC Entreprises, plus de 5 euros ont été apportés par l'ensemble des investisseurs. »

CDC Entreprises investit ainsi directement :
 ■ **en co-investissement**, dans des opérations de capital risque supérieures à 1,5 M€ et de capital développement et transmission supérieures à 2 M€, quel que soit le secteur d'activité ;

■ **via le fonds Patrimoine et Création**, dédié aux entreprises « culturelles et patrimoniales » à la fois indépendantes et matures (luxe, édition littéraire, cinéma, audiovisuel et musique) ;

■ **via Avenir Entreprises**, sa filiale en partenariat avec Oséo, dans des opérations de croissance et de transmission inférieures à 2 M€.



En savoir plus :
www.cdcentreprises.fr

Oséo

■ Le groupe Oséo créé en 2005 (rapprochement Anvar et BDPME) couvre 3 métiers au travers de 3 entités : **Oséo Innovation**

- soutien à l'innovation, financement et accompagnement des projets en aides et prêts ; **Oséo Financement** - financement bas de bilan en partenariat avec les établissements bancaires et financiers ;

Oséo Garantie - garantie des financements bancaires et intervention en fonds propres. Les relations entre le groupe Oséo et la Caisse des Dépôts sont multiples.

Elles se traduisent notamment par une participation de 43,2 % de l'Établissement public dans Oséo Financement, et par un important apport de ses ressources par l'intermédiaire de financements des fonds d'épargne sur ressource livret développement durable.

■ CDC CAPITAL INVESTISSEMENT



■ **CDC Capital Investissement, filiale à 100% de la Caisse des Dépôts, est l'héritière des activités de capital investissement exercées dans le domaine concurrentiel depuis plus de 10 ans par plusieurs filiales de la Caisse des Dépôts. Société de gestion agréée par l'AMF, CDC Capital Investissement atteint un montant sous gestion dépassant 1,6 Md€ au travers de Fonds commun de placement à risque (FCPR).**

Au travers des fonds qu'elle gère, CDC Capital Investissement investit en fonds propres sous forme d'opérations de capital développement et LBO/Transmission en ciblant particulièrement des PME familiales ayant une problématique de transmission, une volonté de continuité et de pérennité et qui présentent de fortes perspectives de croissance.

CDC Capital Investissement souhaite accompagner des entreprises françaises ayant un management de qualité, leader sur leur secteur, à rayonnement international et bénéficiant de réelles possibilités de consolidation et de développement. Ses principaux partenaires financiers sont la Caisse des Dépôts et CNP Assurances.

Activités en 2007

L'année 2007 a été marquée par un niveau élevé d'activité.

D'une part, d'importantes cessions ont été réalisées, parmi lesquelles figurent :

■ **TDF**, un des acteurs majeurs en Europe de la télé et radiodiffusion.

■ **CADUM**, société distribuant les marques Cadum/Cleopatra/Donge.

■ **BOIS & CHIFFONS**, groupe spécialisé dans l'ameublement et la décoration d'intérieur.

Les cessions 2007 ont représenté en moyenne un multiple de 2,4 fois l'investissement réalisé.

L'année a également été particulièrement active en termes de prises de participation puisque 330 M€ ont été investis dans 5 opérations :

■ **Prise de participation dans Plastiques Gosselin** (40 M€ de chiffre d'affaires pour un effectif d'environ 300 personnes), en partenariat avec les actionnaires/dirigeants de la famille, afin de permettre la transmission de l'entreprise tout en lui donnant les moyens de son développement.

■ **Prise de participation dans Quick** (510 M€ de chiffre d'affaires pour un effectif de 15 000 personnes), suite à une OPA amicale suivie d'un retrait de la cote. L'objectif de CDC Capital Investissement est de soutenir la politique de développement de Quick, notamment à l'international (Russie et Afrique du Nord).

19
participations
en portefeuille
direct,

représentant un total cumulé
de 37 400 emplois

■ CDC Capital Investissement
compte :
41 collaborateurs,
10 fonds sous gestion,
1,6 Md€ d'encours sous gestion.



forum des solutions

TRANSMISSION DES ENTREPRISES FAMILIALES : FEU VERT

Feu Vert exploite plus de 300 centres autos en France, 74 en Espagne, 7 en Pologne et 2 au Portugal. Mais à l'image de la plupart des entreprises familiales françaises, Feu Vert demeurerait sous-capitalisée. Aussi, en 2007, CDC Capital Investissement a pris une participation majoritaire à son capital tandis que le groupe familial Monnoyeur conservait une participation minoritaire (34 %) : ce partenariat vise à consolider Feu Vert en lui évitant d'être entièrement racheté par de grands fonds d'investissement, tout en lui permettant de se développer dans la péninsule ibérique et en Europe centrale. CDC Capital Investissement confirme ainsi le maintien de son objectif : assurer la pérennité des entreprises familiales et soutenir leur développement.



Plus d'infos :

www.solutionscaissedesdepots.com



■ Prise de participation majoritaire au capital de **Cofidim**, holding de **Feu Vert**, **Impex** et **Mondial Pare-Brise**. Cette opération, en accompagnement de la famille Monnoyeur, qui conserve 34 % du capital, vient confirmer la stratégie de CDC Capital Investissement qui vise les PME familiales dans une optique de transmission avec une volonté de continuité et de pérennité. Le groupe a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires de 600 M€ avec un effectif sous enseigne de 7 400 personnes.

■ Participation, aux côtés de l'équipe dirigeante, dans **Genoyer**, un des leaders mondiaux dans la fourniture d'équipements de tuyauterie pour le transport des fluides (pétrole et gaz). Le groupe a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires de plus de 300 M€, dont 90 % à l'exportation, avec un effectif de 1 350 personnes.

■ Enfin, en octobre 2007, CDC Capital Investissement, aux côtés des principaux managers, a investi dans le groupe **Carré Blanc**. Fondé au début des années 1980, Carré Blanc est le leader français de la distribution du linge de maison, avec un chiffre d'affaires de 42 M€ et 240 points de vente en France et à l'étranger représentant 620 personnes. L'objectif est de soutenir la société dans ses projets de croissance.

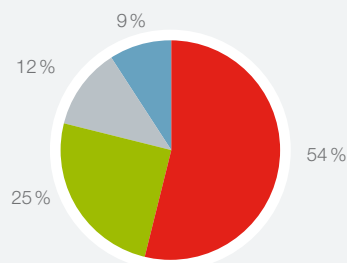
Par ailleurs, CDC Capital Investissement soutient le développement de ses participations en portefeuille, comme :

■ Marc Orian (bijouterie) : acquisition de Verlor (13 magasins, dont 10 dans le centre de Paris), et de Géraud (une dizaine de magasins dans le sud de la France).

■ Frères Blanc (restauration) : nombreuses acquisitions de restaurants à Paris, en province ainsi qu'à l'étranger.

■ Eurofarad (composants passifs—condensateurs) : acquisition d'une PME basée à Metz permettant le développement des capacités de production en France ainsi que d'élargir l'offre de produits.

■ **Souscripteurs des fonds gérés par CDC Capital Investissement (1,6 Md€)**



■ groupe Caisse des Dépôts : 876 M€
 ■ groupe CNP Assurances : 407 M€
 ■ groupe Caisses d'épargne : 195 M€
 ■ autres : 145 M€

Immobilier et logement

La Caisse des Dépôts, acteur global d'expertise immobilière, intervient comme investisseur, comme prêteur mais aussi comme opérateur au travers de ses filiales Société Nationale Immobilière, pôle immobilier d'intérêt collectif du groupe et Icade, foncière développeur du secteur concurrentiel.

■ SOCIÉTÉ NATIONALE IMMOBILIÈRE



Pour SNI, filiale à 100 % de la Caisse des Dépôts dont elle constitue l'opérateur logement de référence avec plus de 260 000 logements, l'année 2007 a été à la fois marquée par une nouvelle et forte croissance du périmètre, la structuration du groupe, la contribution aux politiques publiques et la sécurisation d'un niveau élevé de résultat.

La croissance

En 2007, le groupe SNI a intégré, 18 mois après la reprise de SCIC Habitat et de la Scet, la SAGI et les trois SA de HLM du groupe Efidis dont elle a pris le contrôle fin 2006. Son parc a ainsi augmenté de 50 000 logements, qui s'ajoutent aux 130 000 nouveaux logements repris en 2005. Ses effectifs ont progressé de 900 personnes, après une hausse de 2 300 en 2005. Ses produits ont cru de 250 M€ (après avoir augmenté de 575 M€ en 2005).

Cette croissance des activités devrait se poursuivre en 2008 avec :

- les premiers contrats d'Exterimmo – filiale créée par la SNI, la Caisse des Dépôts et Dexia Crédit Local – pour porter et gérer les actifs immobiliers publics externalisés par des collectivités locales ;
- la mise en place de partenariats avec des sociétés HLM en province.

La structuration

Elle s'organise notamment autour de la coordination des politiques « métiers » (gestion locative et patrimoniale, développement), et de l'émergence progressive de « plates-formes régionales » améliorant l'efficacité locale du groupe en liaison avec les collectivités locales.

Au vu des évolutions du secteur du logement social et du coût des investissements induits par le Grenelle de l'environnement, cette « consolidation métiers » opérée par le groupe SNI peut constituer une force d'attraction positive dans le monde du logement social.

1^{er} bailleur
français

avec un patrimoine
de plus de 260 000 logements

■ Le groupe SNI compte 4 600 collaborateurs. Son résultat consolidé 2007 atteint 112 M€ et l'autofinancement des SA de HLM du groupe (résultat non consolidé) 114 M€.

forum des solutions

REPRISE DU PARC DE LOGEMENTS DES HOUILLÈRES DE LORRAINE

En Lorraine, le parc de 15 000 logements des anciennes houillères était en mauvais état, avec une population de plus en plus âgée et démunie. Le groupe SNI, filiale de la Caisse des Dépôts devenue propriétaire des logements, a alors imaginé des solutions sur mesure, avec la mise en place de programmes de rénovation sur le long terme. Il a noué des partenariats avec tous les acteurs locaux, sur le terrain, dont l'Agence nationale pour la rénovation urbaine et les collectivités locales. Résultat : réhabilitation de 50 % du parc en moins de dix ans, stabilisation de l'occupation, rentabilisation de l'investissement, construction d'une image positive avec l'ensemble des partenaires.



Plus d'infos :

www.solutionscaissedesdepots.com



La contribution aux politiques publiques

Particulièrement impliqué dans 3 des 4 priorités du plan stratégique Elan 2020 – le logement, l'université, l'environnement et le développement durable – le groupe SNI contribue à l'action de la Caisse des Dépôts au service du pays.

L'innovation constitue un vecteur privilégié de cette contribution en permettant le « passage à l'acte » :

- sur le logement, et notamment le logement social, le groupe SNI a contribué à définir de nouveaux paradigmes;
- sur le développement durable, le groupe SNI a produit un Livre vert, outil opérationnel de mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, dans un secteur qui constitue un enjeu clef en termes d'économies d'énergie. Les propositions figurant dans le Livre vert s'organisent autour :
 - d'engagements en termes de constructions nouvelles (50 % de permis de construire à un niveau HPE ou THPE);
 - d'engagements de réduction de la consommation énergétique (30 % d'ici 2020), notamment sur le parc existant (enjeu beaucoup plus important que le traitement des constructions neuves) : à horizon 2015, -10 % sur le parc le plus énergétivore ;
 - de la mise en place d'un système de management environnemental intégré aux procédures de maîtrise d'ouvrage s'assurant par exemple de la qualité des équipements (économie d'eau), de leur caractère recyclable (revêtements muraux).

En 2008, l'activité d'innovation opérationnelle du groupe SNI se poursuivra autour :

- des problématiques intergénérationnelles et d'accueil des seniors (la SNI est l'auteur à ce sujet d'un Livre bleu);

- du logement des étudiants, en liaison avec les travaux conduits par la Caisse des Dépôts au titre de l'une des quatre priorités de son plan stratégique Elan 2020, les universités;

- de la mise en place d'une filière de constructions de logements industrialisés pour à la fois produire dans des conditions de coûts acceptables et réduire les consommations énergétiques (certification THPE).

Par ailleurs, au travers de l'important effort de construction de logements – 4 800 ordres de service lancés en 2007 – et de son investissement dans les opérations ANRU – le groupe contribue fortement à la mise en œuvre des politiques du logement en faveur des plus défavorisés.

Les résultats

Avec un résultat consolidé de 112 M€, le groupe SNI est un groupe rentable. Cette rentabilité reste sécurisée par la prééminence du résultat courant dans le résultat net. L'autofinancement des SA de HLM du groupe, dont le résultat n'est pas consolidé, s'élève à 114 M€, ces structures portant un endettement élevé mais stable (plus de 6 années de loyers).

L'ensemble de ces éléments consolide la place de la Caisse des Dépôts comme 1^{er} opérateur français du logement social, 1^{re} priorité de son plan Elan 2020.



En savoir plus :
www.groupesni.fr

■ ICADE

Un nouveau modèle d'entreprise et une organisation clarifiée

Après la fusion avec ses filiales foncières le 30 novembre 2007, Icade (61,6 % Caisse des Dépôts) bénéficie, depuis le 1^{er} janvier 2007, du statut fiscal de « société d'investissement immobilier cotée » (SIIC), qui lui permet d'optimiser sa politique d'investissement et de financement grâce à une plus grande souplesse de gestion au travers d'arbitrages d'actifs exonérés de taxation de plus-values.

La foncière est l'élément structurant d'Icade autour duquel s'articulent 2 autres grands métiers : promotion et services, dont l'objectif sera d'apporter une forte valeur ajoutée, tant pour Icade que pour le compte de clients externes. Ils poursuivront parallèlement leur démarche d'optimisation et d'accroissement de leur rentabilité.

L'activité en 2007

Le pôle foncière a réalisé, au 31 décembre 2007, un chiffre d'affaires de 358 M€. Ses investissements se sont, entre autres, concentrés sur les acquisitions du siège social d'Esso à Rueil-Malmaison (92), des 66 % de la Tour Descartes à La Défense qu'elle ne détenait pas, de murs de cliniques dans le centre et le sud-ouest de la France, et sur la mise en chantier de près de 450 logements. Icade a par ailleurs acquis 90 % de SIICInvest, société cotée, spécialisée dans la détention de bureaux et locaux d'activité. Icade investit également en Allemagne, avec le lancement d'un programme de bureaux à Munich, déjà pré-loué à 75 %.

Icade prévoit par ailleurs un niveau d'investissements immobiliers de 2,7 Md€ entre 2008 et 2012, avec un risque limité

de commercialisation, et la cession de 1,6 Md€ d'actifs, en particulier dans le logement.

Le chiffre d'affaires du pôle promotion s'est élevé, au 31 décembre 2007, à 975 M€. Les investissements les plus notables sont l'acquisition du promoteur régional d'Opéra Construction, qui renforce la présence d'Icade dans le Grand-Est ; le lancement d'un programme de bureaux à Villejuif (94), le centre commercial Odysseum pour le compte de la foncière. La promotion publique se distingue par ses opérations en partenariat public-privé : centre hospitalier de Nancy, archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères...

Son portefeuille de projets, en développement ou en cours de montage, s'élève à plus de 610 000 m² en tertiaire, de 380 000 m² en promotion publique et santé. Le portefeuille foncier est évalué, en promotion logement à plus de 12 000 logements et lots.

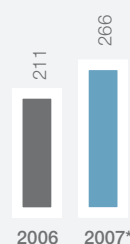
Le pôle services d'Icade a, quant à lui, réalisé un chiffre d'affaires de 238 M€ en 2007.



■ Chiffre d'affaires consolidé en M€



■ Résultat net du groupe en M€



* Hors exit-tax



forum des solutions

LA CITÉ DE LA MODE ET DU DESIGN À PARIS

Pour la restructuration des docks situés Quai d'Austerlitz, la Ville de Paris souhaitait créer un nouveau lieu d'animation pour le quartier, tout en mettant en valeur la structure historique du bâtiment des docks et sa situation. Icade et la Caisse des Dépôts ont remporté le concours d'idées lancé par la Ville de Paris pour la Cité de la mode et du design grâce à un concept innovant. Issue de la synergie des métiers de promoteur créatif et d'investisseur de long terme dans une vision urbaine et d'intérêt général, cette vitrine de la création française sera portée par un projet architectural d'avant-garde. Le projet est mis en œuvre par Icade promoteur et porté par la Caisse des Dépôts, investisseur à 100 %.



Plus d'infos :

www.solutionscaissedesdepots.com

Maîtrise des risques environnementaux : une priorité stratégique

Les activités d'Icade ont des impacts environnementaux significatifs et s'inscrivent dans le cadre d'une évolution croissante des exigences réglementaires dans ce domaine.

Icade a intégré dans sa stratégie d'entreprise les problématiques environnementales, afin d'en maîtriser les risques, de développer un avantage concurrentiel et de nourrir les stratégies d'arbitrage de la foncière.

Outre l'installation de son nouveau siège social dans l'un des premiers bâtiments certifiés HQE®, le Millénaire1, Icade a réalisé ou engagé les actions suivantes en 2007 :

■ **Initialisation de la stratégie « carbone »** par le lancement d'un Bilan Carbone visant à évaluer les émissions de gaz à effet de serre de l'ensemble des activités de l'entreprise et par la participation au Carbon Disclosure Project, formalisant l'engagement international d'Icade à communiquer et améliorer sa performance dans le domaine des émissions de gaz à effet de serre.

■ **Développement de la valorisation des actifs** de la foncière par la poursuite du partenariat avec l'Ademe dans le cadre du développement des Parcs Tertiaires et par la certification HQE systématique de tous les nouveaux programmes en tertiaire.

■ **Au niveau de la sensibilisation des collaborateurs**, Icade a organisé les premiers Trophées du Développement Durable visant à valoriser les initiatives exemplaires en capitalisant les bonnes pratiques. Elle a par ailleurs généralisé les formations à la HQE.

La foncière a également réalisé en 2007 un premier bilan des consommations énergétiques de ses 44 000 logements et a contractualisé un engagement garantissant que 30 % des consommations électriques seront issus d'énergies renouvelables.

Avec l'obtention de certifications HQE, dans le domaine du tertiaire, ou Habitat & Environnement dans le secteur du logement, et avec la mise en place progressive de services d'assistance à la maîtrise des impacts environnementaux des patrimoines, les pôles promotion et services apportent une valeur ajoutée environnementale.

L'ensemble est désormais coordonné par une mission développement durable.

Résultats 2007

Les résultats 2007 ont été marqués par une progression de 12 % du chiffre d'affaires consolidé qui atteint 1 482 M€ et par une hausse de 26 % du résultat net part du groupe (hors exit-tax) qui s'élève désormais à 266 M€. L'excédent brut opérationnel et le résultat opérationnel s'élèvent respectivement à 291 M€ et 333 M€, en hausse de 11 % et 4 %. Le patrimoine des foncières est estimé à 6 231 M€ (+ 41 %). L'ANR de liquidation par action est de 108 €.



En savoir plus :
www.icade.fr

CNP Assurances

1^{er} assureur de personnes en France



Leader français de l'assurance de personnes, CNP

Assurances (39,99 % Caisse des Dépôts) a pour vocation de concevoir, fabriquer, distribuer et gérer des contrats d'assurance épargne, retraite et de risque. Pour faire progresser son offre, CNP Assurances place l'assuré au cœur de ses préoccupations et propose des solutions complètes et innovantes pour une meilleure protection de la personne.

Au cœur du métier : l'assurance-vie

L'assurance de personnes permet de mutualiser la protection financière contre les aléas de la vie. CNP Assurances promeut une assurance accessible au plus grand nombre, prenant en compte les nouveaux besoins comme la couverture individuelle ou collective du risque de dépendance. Au-delà des prestations financières, des services sont proposés aux personnes isolées. Ainsi, dans un environnement en constante évolution, le groupe CNP adapte en permanence ses produits pour répondre aux besoins nouveaux. Par ailleurs, CNP Assurances s'attache à lutter contre l'exclusion financière en participant par exemple au développement de la micro-assurance des créateurs d'entreprise.

Pour commercialiser ses produits, CNP Assurances s'appuie sur des accords avec ses partenaires – La Banque Postale et les Caisses d'épargne – dont les réseaux totalisent près de 19 000 points de vente, ainsi que sur les conseillers CNP Trésor. Les accords commerciaux avec La Banque Postale et les Caisses d'épargne ont été prolongés jusqu'en 2015.

En matière d'assurances collectives, elle entretient des liens étroits avec 250 établissements financiers, 4 000 entreprises, plus de 100 mutuelles, 20 000 collectivités locales et de nombreuses associations.

En 2007, le chiffre d'affaires consolidé du groupe CNP Assurances s'établit à 31,5 Md€, en baisse de 1,4 % et de 1,9 % à taux de change et périmètre constants, c'est-à-dire hors CNP Vida en Espagne, consolidée depuis le 5 avril 2007. Dans un contexte de baisse du marché français de l'assurance de personnes en 2007 après 3 années consécutives de croissance à 2 chiffres, la part de marché de CNP Assurances reste stable tandis que l'activité hors de France croît de près de 10 %.

Développement hors de France

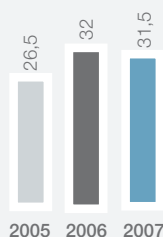
À l'international, avec plus de 8 millions d'assurés et 6 000 points de vente, CNP Assurances déploie son modèle de bancassurance au travers de ses filiales et partenariats au Brésil, en Italie, au Portugal, en Argentine et en Chine. Elle est en outre présente en Belgique, Grèce, Hongrie, Irlande et République tchèque. En 2007, CNP Assurances a acquis une nouvelle filiale en Espagne.

L'activité réalisée en 2007 hors de France représente un chiffre d'affaires de 4,5 Md€, en hausse de près de 10 %. L'activité hors de France représente plus de 14 % du chiffre d'affaires total.

Un résultat en forte hausse

Le résultat brut d'exploitation progresse de 21 % (20 % à périmètre et change constants), et atteint 1 837 M€. La contribution des filiales internationales au résultat brut d'exploitation représente 439 M€, soit 24 % du total en croissance de 22 % sur un an. Au total, le résultat net courant part du groupe, hors plus-values réalisées sur actions et immobilier, s'élève à 1 120 M€, en hausse de 34,8 % par rapport à celui du 31 décembre 2006, et de 20 % à périmètre et change constants. Le résultat net publié du groupe est de 1 222 M€, en hausse de 6,7 %.

■ Chiffre d'affaires
(en normes IFRS) en Md€



Des processus de gestion efficaces et novateurs

Avec 13 millions de contrats individuels en gestion et 12 millions de personnes couvertes en assurance emprunteur, CNP Assurances doit concilier efficacité industrielle et service personnalisé. Le groupe adopte une organisation orientée vers les clients et optimise le recours aux nouvelles technologies à toutes les étapes de la vie du contrat. Des engagements de qualité sont contractualisés avec chaque partenaire, notamment en termes de délais de traitement : allant au-delà de la loi, CNP Assurances s'est engagée à verser les capitaux décès dans les 30 jours suivant la réception du dossier complet. L'extension régulière du périmètre de certification conforte cette orientation.

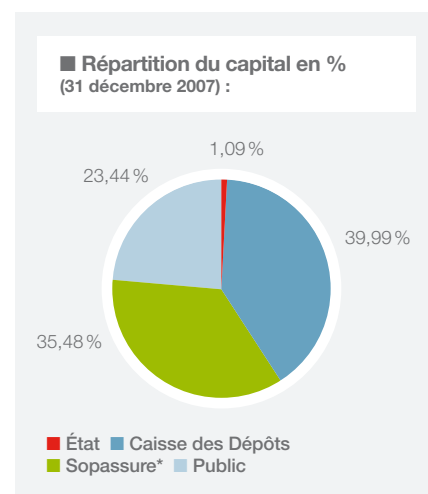
En matière de gestion, la satisfaction des clients est systématiquement mesurée, le suivi des réclamations (moins de 1 pour 1 000 des contrats en cours) est assuré et les demandes de médiation (1 pour 10 000) sont prises en charge par un dispositif indépendant des services de gestion. Enfin, CNP Assurances s'attache à mettre en application les évolutions réglementaires, notamment en matière d'information des assurés.

Des investissements gérés de manière responsable

La gestion des investissements mise en place par CNP Assurances allie contrainte de sécurité et recherche de performance. La politique d'investissement se caractérise par une grande stabilité dans le temps de la répartition stratégique des actifs. Chaque actif est sélectionné avec un horizon de détention long : 8 ans en moyenne pour les actions, les obligations étant conservées en général jusqu'à maturité. La progression des encours des supports labellisés investissement socialement

responsable (ISR) est très fortement supérieure à la croissance du marché (+ 47,7 % en 2006, +35,5 % en 2007).

Dans ce contexte, CNP Assurances a développé une approche socialement responsable de chaque compartiment d'actif. La quasi-totalité du portefeuille d'actions fait l'objet depuis 2006 d'une veille trimestrielle sous l'angle de l'ISR avec son principal gérant Natixis AM. Par ailleurs, l'entreprise soutient fortement le développement des supports labellisés ISR. Premier propriétaire forestier privé de France, CNP Assurances gère 49 000 ha de forêts qui représentent un puits carbone de 322 000 tonnes.

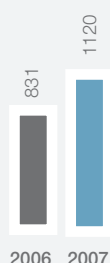


* Sopassure est une holding détenue par La Poste (50,1 %) et le groupe Caisse d'épargne (49,9 %).

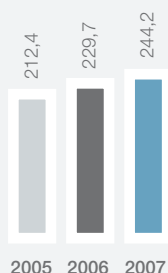
faits marquants 2007

- Augmentation de capital de CNP Assurances de près de 700 M€ réussie.
- Finalisation de l'achat par CNP Assurances des 49,9 % d'Ecureuil Vie (groupe Caisse d'épargne).
- Rachat de 94 % de Skandia Vida, désormais CNP Vida, en Espagne.
- Changement de gouvernance du groupe CNP Assurances en société anonyme avec Conseil d'administration.
- Suite aux termes de l'avenant au pacte d'actionnaires du 8 janvier 2007, la Caisse des Dépôts a porté sa participation au capital de CNP Assurances à 39,99 %.
- Commercialisation par le réseau CNP Trésor de CNP Développement durable, fonds de fonds éthique et environnemental.
- Opération de fusion-absorption de la société Ecureuil Vie par CNP Assurances approuvée par l'Assemblée générale des actionnaires de CNP Assurances.

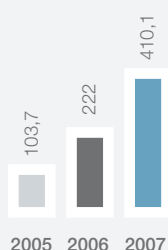
■ Résultat net courant part du groupe hors plus-values (en normes IFRS) en M€



■ Passifs relatifs aux contrats (en normes IFRS) en Md€



■ Investissement socialement responsable en M€



En 2007, l'agence de notation Standard & Poor's a confirmé la notation AA témoin de la solidité financière, assortie d'une perspective stable, de CNP Assurances. Dans le contexte de la crise des marchés financiers liés aux subprimes américains à partir de juillet 2007, CNP Assurances a confirmé ne pas être exposée directement aux prêts hypothécaires américains et aux titrisations, son exposition indirecte étant d'environ 10 M€.

Développement piloté et solidaire des ressources humaines

La politique de gestion des ressources humaines de CNP Assurances vise à accompagner dans la durée la carrière des 2 942 collaborateurs en France. Plus de la moitié des recrutements sont pourvus par mobilité interne. Le budget dédié à la formation atteint le triple de l'obligation légale. Plus encore que dans l'ensemble du secteur de l'assurance, la communauté de travail CNP se caractérise par une forte féminisation, la prépondérance des cadres et un effectif en moyenne plus jeune.

La promotion de l'égalité des chances est un axe essentiel, confirmé par la signature de la Charte de la diversité fin 2006. Ces mêmes principes inspirent la politique de ressources humaines des filiales à l'international.

L'action CNP Assurances

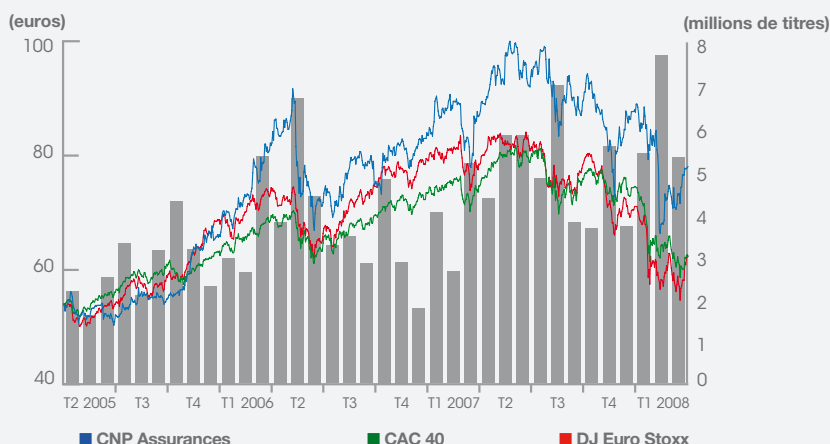
Début 2008, CNP Assurances comptait 142 000 actionnaires individuels.

Sur 3 ans, le titre CNP Assurances connaît une progression de 35 %.



En savoir plus :
www.cnp.fr

■ Évolution du cours de bourse et des volumes mensuels



Filiales de services aux collectivités

Transdev (transport de voyageurs), Egis (infrastructures), Compagnie des Alpes (sites de loisirs) et Belambra vvf (hébergement touristique) composent, au sein du groupe Caisse des Dépôts, le pôle de services aux collectivités. Acteurs dynamiques de leur secteur, ces sociétés contribuent de manière effective aux enjeux d'intérêt général de la Caisse des Dépôts qui en accompagne le développement.

■ TRANSDEV

■ Transdev, filiale à 69,6 % de la Caisse des Dépôts spécialisée dans le transport public, intervient tout au long de la chaîne de mobilité : du pilotage de grands projets, à l'exploitation des réseaux et au développement de services aux passagers. Présent dans 9 pays (Allemagne, Australie, Canada, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Portugal et Royaume-Uni), Transdev a assuré en 2007 les déplacements d'1,2 milliard de voyageurs. Avec 3,3 Md€ de chiffre d'affaires géré, il se place dès 2008 au 4^e rang des opérateurs européens privés du secteur.

Transdev assure les déplacements de personnes dans une grande diversité de contextes (transport urbain, interurbain, transport à la demande, tourisme...) et avec une gamme complète de modes (train, métro, tramway, autocar, bus, navette fluviale, vélo...). Son expertise lui permet, au service des politiques définies par les collectivités, d'être un intégrateur de mobilités, couvrant l'ensemble des services nécessaires au montage et à la gestion de systèmes complexes de transport.

Transdev élabore avec les autorités organisatrices de transport le type de partenariat public-privé le plus adapté au projet et à son contexte pour la gestion déléguée du service public de transport. Ainsi, Transdev et la Caisse des Dépôts ont été retenus pour la conception et l'exploitation d'un train à crémaillère sur le Puy-de-Dôme, de même qu'ils sont présents au sein de la société concessionnaire des transports publics de l'agglomération de Reims.



Une année de croissance exceptionnelle

Transdev a connu en 2007 une nouvelle année de croissance en France et à l'international, marquée par l'alliance avec Connexxion, le premier opérateur de transport public aux Pays-Bas. Transdev, allié à BNG, banque néerlandaise des collectivités locales, a gagné au début de l'été l'appel d'offres portant sur la cession par l'État néerlandais de 66,67 % du capital de Connexxion. Transdev et Connexxion partagent une même vision du transport moderne et disposent d'une palette d'expertises complémentaires qui leur permettra, ensemble, d'être plus performants et d'accroître leur potentiel de développement.

Par ailleurs, le groupe s'est implanté au Canada, en acquérant Limocar, opérateur de transport urbain et interurbain dans la région de Montréal, et s'est renforcé par des acquisitions dans le nord de l'Angleterre et en France dans les Alpes.

La Caisse des Dépôts a accompagné cette croissance externe ambitieuse par une augmentation de capital.

Sur ses réseaux, la dynamique s'est poursuivie tout au long de l'année avec l'inauguration de nouvelles lignes de tramway à Madrid et Tenerife, le prolongement de lignes à Nantes, Strasbourg et Valenciennes, et les gains d'appels d'offres d'exploitation de réseaux de bus à Saint-Brieuc, Chartres, Vienne et Villeneuve-sur-Lot.

forum des solutions

LE DÉFI MULTINATIONAL

Filiale de la Caisse des Dépôts, Transdev est le 4^e acteur européen du transport collectif de voyageurs. Sa croissance soutenue s'appuie sur des développements en France, en Europe, en Amérique du Nord et en Australie ; choix essentiels pour bâtir un leadership efficace pour les collectivités locales françaises. À Edimbourg comme à Madrid, Transdev pilote des projets de transport novateurs. Au Royaume-Uni, le groupe exploite au sein du réseau de Londres pas moins de 70 lignes, véhiculant 175 millions de passagers par an. Il a su se diversifier en se développant au sein d'un marché non régulé. Sa filiale Transdev Blazefield a acquis deux entreprises : Blackburn Borough Transport et The Northern Blue Group. La diversité de ces marchés a exigé de Transdev une forte capacité d'adaptation aux enjeux locaux, aux contextes institutionnels hétérogènes. Cette adaptation a exigé l'intégration de personnels très variés.



Plus d'infos :

www.solutionscaissedesdepots.com

4^e opérateur européen

privé de transport public local

■ Transdev a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires consolidé de 1 389 M€ (+ 39 %), un résultat opérationnel de 57 M€ et un résultat net part du groupe de 31,1 M€ (+ 25 %).



Engagé pour une mobilité respectueuse de l'environnement

Positionné sur des métiers permettant d'offrir des alternatives à l'usage de la voiture particulière, Transdev exerce ses métiers de manière responsable. Le groupe est adhérent au Pacte mondial des Nations unies et a signé la charte de développement durable de l'Union internationale des transports publics.

En tant qu'opérateur de transport public, Transdev contribue, par une offre de transport attractive, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Par l'adoption de carburants propres et de véhicules aux normes les plus exigeantes, Transdev s'engage dans la réduction de son propre impact écologique. Le programme d'amélioration de la flotte a pour objectif d'atteindre à l'horizon 2012 le seuil de 80 % de « véhicules propres », véhicules aux émissions conformes aux normes européennes. Transdev est également pionnier dans la réalisation de « dépôts verts », économes en eau et en énergie. En 2007, une installation de ce type a été inaugurée à Melbourne (Australie) et des projets ont été lancés en Ile-de-France.

Conscient de sa responsabilité dans la vie de la cité, Transdev travaille sur des initiatives en matière de sécurité, d'accessibilité ou de diversité. En particulier, la Fondation Transdev « Pour mieux se déplacer ensemble » soutient à l'échelon local des projets citoyens et solidaires, favorisant l'insertion, l'emploi ou la diversité. En 2007, avec le soutien de la Caisse des Dépôts et de l'association Trans-Cité, la fondation a financé 22 programmes en France et prévu d'étendre son champ d'action dès 2008 aux autres pays d'Europe où Transdev est présent.

Une innovation à fort potentiel : BusWay®

BusWay®, concept de bus à haut niveau de service labellisé Transdev, a été lancé à Nantes avec la Semitan fin 2006 et transporte plus de 24 000 voyageurs par jour. Roulant sur site propre, BusWay® se présente comme un bus disposant des principales qualités du tramway (ponctualité, fréquence et accessibilité) pour un investissement en infrastructure bien moindre. Il constitue une solution adaptée à une grande variété de contextes urbains, et notamment au développement d'un transport de qualité dans les banlieues et villes moyennes.



■ Egis, filiale à 100 % de la Caisse des Dépôts, grand acteur européen et mondial de l'aménagement du territoire, dispose d'une expertise globale dans l'ingénierie des infrastructures et des systèmes de transport, de l'hydraulique et de l'environnement, dans le montage de projets en partenariats public-privé et l'exploitation d'infrastructures.

Dans le cadre de son projet de développement « Objectif Notre Egis » initié en 2006, Egis a repensé son organisation et adopté une nouvelle identité visuelle pour mieux répondre aux attentes des clients, renforcer la lisibilité du groupe et conforter sa place d'acteur de référence dans son domaine. Egis s'organise dorénavant autour de 5 grands marchés : route, rail, aménagement urbain, eau et aérien. Parallèlement, Egis regroupe des structures transversales (tunnels, géotechnique, ouvrages d'art, environnement, gestion « intelligente » du trafic, conseil aux collectivités, management de projet et aide à la décision). À l'international, le groupe intervient également sur des projets financés par les bailleurs de fonds internationaux et pour des missions de développement local. Enfin, Egis travaille sur des projets de concessions ou de partenariats public-privé en France et à l'international, et gère l'exploitation d'ouvrages routiers et autoroutiers. Le groupe s'est fixé un objectif de doublement du chiffre d'affaires en 5 ans, associant croissance interne et externe.

Avec plus d'une cinquantaine d'implantations en France et une présence dans plus de 80 pays, Egis, qui participe à la conception et à la réalisation de 10 Md€ d'investissement d'infrastructures par an, s'inscrit pleinement dans le développement des territoires.



Egis face aux enjeux de développement durable

Par ses missions de conception, Egis a un important « effet de levier » sur des projets d'ouvrages et d'aménagements du territoire qui sont au cœur d'enjeux environnementaux et sociaux : éco-mobilité, changement climatique, accès à l'eau, cadre de vie, durabilité des ouvrages, biodiversité...

L'innovation pragmatique dans les projets, la concertation, la participation active à des consortiums de recherche, permettent à Egis de développer les bonnes pratiques qui concrétisent le développement durable. Ainsi, l'évaluation carbone globale d'une infrastructure routière a été mise en place, de même qu'une étude internationale sur l'implantation d'éco-récifs artificiels, support de biodiversité et d'activité économique. En 2007, Egis a par ailleurs développé Optra, outil permettant aux maîtres d'ouvrage d'améliorer la « furtivité » (réduction de la gêne pour les usagers) des chantiers sous circulation.

Acteur de l'aménagement du territoire

■ Egis, avec ses 6300 collaborateurs dont 3750 dans l'ingénierie, a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires de 449,5 M€ et un résultat net part du groupe de 12,3 M€.

forum des solutions

OUTILS DE GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES

L'expérience montre que l'anticipation est un facteur essentiel de réussite dans la gestion des conséquences d'un événement climatique (inondation, tempête...). Pour faire face à la multiplicité des situations de risque, Egis a conçu Gerici, un outil de gestion des risques de vulnérabilité des infrastructures, qui permet de simuler et de connaître la fragilité de chaque équipement (route, autoroute, tunnel...) face aux événements climatiques.



Plus d'infos :

www.solutionscaissedesdepots.com

e 2003 / débit estimé à 500 m³/s
dimensionnant : leur fonctionnement est normal.



Activités

En 2007, le groupe a intégré la Société Lorraine d'Ingénierie (secteur de l'eau), la société Mutations (activité de conseil) et créé de nouvelles filiales internationales : Egis Algérie et Egis Bulgarie.

Dans le domaine de la route, Egis a remporté en Algérie le contrôle des travaux de la partie occidentale de l'autoroute Est-Ouest et conclu, en France, un contrat important d'ingénierie pour l'A65 entre Pau et Langon. Des concessions autoroutières ont été remportées en Allemagne et en Autriche.

Egis a poursuivi en 2007 son développement dans les systèmes de transports aériens en remportant de grands contrats à l'export, en particulier en Égypte.

Dans le domaine ferroviaire, Egis a notamment remporté au Maroc la maîtrise d'œuvre du tram de Rabat et, en France, celle de la Tangentielle Nord de l'Île-de-France, du tram de Dijon, de celui des

Maréchaux Est de Paris. Plusieurs lignes de tramway conçues par Egis ont été mises en service (Marseille, Valenciennes, Grenoble et Le Mans).

Des contrats très innovants techniquement ont été gagnés dans le secteur de l'eau, par exemple à Nîmes dans le cadre de la lutte contre les inondations.

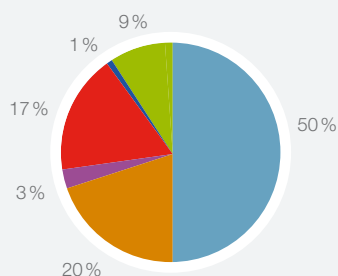
Sur le marché de l'aménagement urbain, Egis a remporté d'importantes opérations comme la viabilisation et l'aménagement urbain et paysager de la ZAC des Hauts-de-Saint-Marthe (Marseille). Des projets marquants comme la place Masséna à Nice ou le parc de loisirs de Monampteuil dans l'Aisne ont également été achevés en 2007.

Fin 2007, le carnet de commandes d'Egis représente 18 mois d'activité.



En savoir plus :
www.egis.fr

■ Répartition de l'activité par zone géographique



■ France et DOM/TOM ■ Europe des 27 hors France ■ Reste de l'Europe ■ Afrique et Moyen-Orient ■ Asie ■ Amérique

Acteur majeur

des loisirs en Europe

■ En 2008, la Compagnie des Alpes compte 17 domaines skiables et 21 parcs de loisirs dans 7 pays d'Europe. Avec 4 115 collaborateurs (équivalents temps plein), elle a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires consolidé de 506 M€, dont 24 % sont réalisés à l'étranger et un résultat opérationnel de 68,6 M€.



■ COMPAGNIE DES ALPES

■ **Cotée en Bourse depuis 1994 et comptant près de 4 000 actionnaires, la Compagnie des Alpes (39,8 % Caisse des Dépôts) est un acteur majeur des loisirs en Europe, dans 2 domaines complémentaires, le ski et les parcs de loisirs. Au cours de l'exercice 2006/2007, elle a développé ses activités dans 17 domaines skiables et 21 parcs de loisirs, répartis dans 7 pays d'Europe, et dont la fréquentation totale a atteint près de 24 millions de visites.**

Pour l'avenir, la Compagnie des Alpes poursuivra une stratégie de croissance équilibrée dans ses 2 métiers. Dans le ski, elle se tournera davantage vers l'étranger et notamment la Suisse. Dans les parcs, elle a engagé une stratégie de rationalisation de son portefeuille de sites et d'arbitrages au profit de parcs de grande dimension, regroupés géographiquement ou positionnés sous une même marque. La cession de PanoramaPark début 2008 est la première concrétisation de cet ajustement stratégique.

Résultats 2007

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2007, les deux activités de la Compagnie des Alpes ont bien résisté aux conditions très défavorables : l'hiver le plus doux depuis 50 ans et l'été le plus pluvieux depuis 15 ans.

Au total, le chiffre d'affaires consolidé a progressé de 4,3 % à périmètre comparable pour atteindre 506 M€. Le résultat opérationnel a progressé de 8,7 % et le résultat net part du groupe de 7,3 % à 28,1 M€. Seuls les effets de périmètre ont pénalisé les variations de résultats du Groupe. En effet, les résultats 2005/2006 avaient bénéficié de l'acquisition des parcs Walibi au début de la saison d'été, ce qui avait très favorablement impacté les résultats.

Stratégie et perspectives d'avenir

La Compagnie des Alpes a réalisé de nouvelles opérations de croissance externe avec l'acquisition de 60 % du capital de la Société des Téléphériques de Val d'Isère (STVI) ainsi que des participations de 20 % dans 3 autres sociétés. Cette acquisition de 102,6 M€ a été en partie financée par une augmentation de capital réservée, qui a permis d'élargir l'actionnariat à un nouvel actionnaire : la Sofival (8,65 % du capital).

Démarche environnementale

Les activités du groupe Compagnie des Alpes sont exercées dans un cadre où la qualité de l'environnement est un élément majeur de la satisfaction des clients. Les entreprises du groupe partagent les mêmes préoccupations de respect de l'environnement, de préservation et de gestion des espaces naturels.

Les principaux domaines dans lesquels les activités du groupe ont des impacts concernent l'énergie, principalement électrique, l'eau et les impacts visuels. En 2007, le groupe a diminué de 3 % à périmètre comparable sa consommation d'électricité (135 GWh) et réduit de 13 % à périmètre constant le volume d'eau utilisé (4 Mm³). En ce qui concerne les impacts visuels, la Compagnie des Alpes poursuit son travail de réorganisation des installations, supprimant chaque année plus d'appareils qu'elle n'en réinstalle. En 2 ans, 11 remontées et près de 100 pylônes ont ainsi disparu du paysage.

L'objectif du groupe est que la totalité des filiales françaises d'exploitation de domaines skiables soient certifiées ISO 14001 en 2008.



En savoir plus :

www.compagniedesalpes.com



focus

RAPPROCHEMENT DES PARCS BIOSCOPE-ÉCOMUSÉE D'ALSACE

L'écomusée d'Alsace, premier écomusée européen et le Bioscope, parc ludo-pédagogique avenant, sont au départ deux équipements voisins indépendants. La Caisse des Dépôts, déjà investie dans le Bioscope aux côtés de la Compagnie des Alpes, va participer au développement de l'écomusée : c'est un pôle unique qui ressort alors de la mutation des deux sites concurrents. Ni musée scientifique, ni parc d'attractions, le Bioscope est un concept à lui seul qui associe ludique et éducatif dans une approche interactive. Sensibilisant les visiteurs à la nature et à ses équilibres, il s'agit d'un espace destiné à toute la famille au sein d'un parcours libre privilégiant expérimentations et jeux.

60 clubs de vacances

en France (40 000 lits)

■ Belambra vvf a réalisé en 2007 155 M€ de volume d'activité. La société emploie 1 230 collaborateurs en équivalent temps plein annuel, soit jusqu'à 3 000 personnes en saison.

■ BELAMBRA VVF



Numéro 1 des clubs de vacances en France pour les familles européennes, Belambra vvh (40% Caisse des Dépôts) accélère le programme de rénovation de ses clubs et change de marque. La réalisation d'un Bilan Carbone en 2007 est le point de lancement d'une ambitieuse démarche développement durable.

Création d'une filiale immobilière

Créée en 2007, VVF Développement regroupe les activités immobilières du groupe : expansion du parc, gestion des actifs immobiliers, gestion des baux commerciaux et des copropriétés, travaux de rénovations, prospection... Elle développe un savoir-faire en matière de valorisation de sites touristiques anciens.

Programme de rénovation

Belambra vvh accélère le programme de rénovation 2005-2010 (200 M€) de ses clubs. En 2007, 6 sites ont été rénovés et 10 chantiers engagés. Près de la moitié des clubs seront « Nouvelle Génération » en 2008.

Extension du parc

Une première extension du parc a été engagée en 2007 (1 400 lits supplémentaires) avec l'acquisition de nouveaux sites auprès d'une caisse de retraite. Trois d'entre eux sont en cours de modernisation.

Une nouvelle identité de marque

Fin 2007, le groupe a adopté une nouvelle marque commerciale, Belambra vvh, qui symbolise le renouveau de l'entreprise, incarne sa dynamique de changement et évoque des lieux d'exception, dépaysants et proches.

Une démarche développement durable opérationnelle

Pour les sites en développement, Belambra vvh vise l'exemplarité en matière d'éco-construction. Pour les rénovations, l'action porte sur l'intégration esthétique du bâti au paysage, la requalification des espaces naturels en collaboration avec la Société Forestière, et les économies d'énergies. Belambra vvh a réalisé en 2007 un Bilan Carbone® en partenariat avec l'Ademe, qui a généré un programme d'actions portant sur les systèmes d'éclairage et de chaleur, le débit d'eau et le traitement des déchets.

Performance économique

L'exercice 2007 se caractérise par un volume d'affaires sur périmètre exploité de 144 M€, en progression de 9,5 % par rapport à 2006 (+ 4 % à périmètre comparable). Le succès des clubs « Nouvelle Génération » conduit le groupe à se recentrer sur ce produit et à abandonner progressivement l'activité extérieure à son périmètre. Le résultat d'exploitation s'établit à 4,6 M€, en progression de 77 % par rapport à l'exercice 2006.



En savoir plus :
www.belambra-vvh.fr

Transformation de l'épargne populaire au service du logement social

La Caisse des Dépôts gère l'épargne des ménages sur les livrets défiscalisés. Elle finance, sur cette ressource et sous forme de prêts à long terme, principalement le logement locatif social et la politique de la ville. Ces prêts ont connu une très forte progression en 2007 sous l'effet du Plan de cohésion sociale et de mesures financières incitatives mises en œuvre par la Caisse des Dépôts pour favoriser la construction de logements sociaux et la relance des parcours résidentiels des ménages modestes.

La ressource : les dépôts réglementés

Dans un contexte de ralentissement de la consommation des ménages et d'un environnement boursier instable, l'année 2007 a été marquée à la fois par une augmentation du taux d'épargne des ménages et une forte attractivité de l'épargne liquide, malgré des taux de marché élevés. Mais la crise financière de l'été 2007 a renforcé la préférence des épargnants pour les placements à rémunération garantie. L'encours global des dépôts centralisés à la Direction des fonds d'épargne (y compris intérêts courus) s'est accru en 2007, passant de 191,6 Md€ fin 2006 à plus de 200,4 Md€ fin 2007.

Le livret A, soutenu par un taux de 2,75% sur les 7 premiers mois de l'année, passé à 3% le 1^{er} août 2007, a suscité une collecte de plus de 2 Md€ en 2007, après plusieurs années de faible collecte ou de décollecte. L'encours du livret A centralisé (hors capitalisation des intérêts) s'établit à 117,5 Md€.

Tous les autres produits d'épargne centralisée bénéficient de cette conjoncture favorable. Ainsi en est-il de la collecte sur le livret Bleu (+ 1,38 Md€) et du LEP, dont la révision semestrielle de la rémunération, passée de 3,75 % à 4 % le 1^{er} août 2007, a provoqué une forte augmentation des encours. Le solde net collecté, qui était négatif jusqu'à fin septembre, termine l'année à + 0,27 Md€.

Seul le livret pour le développement durable (LDD) centralisé enregistre une décollecte (0,55 Md€), due essentiellement à des baisses réglementaires du taux de centralisation de La Banque Postale à la Caisse des Dépôts.

Les emplois : les prêts

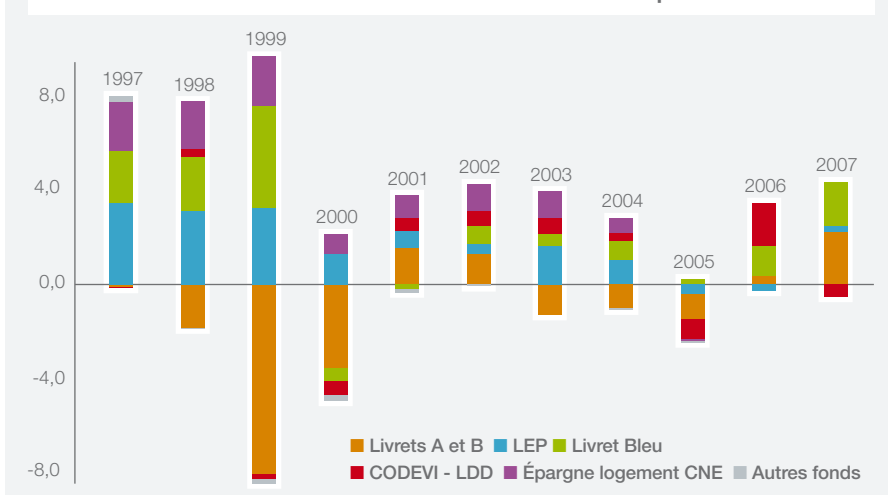
Les signatures de prêts sur fonds d'épargne sont à nouveau en progression en 2007. Le montant des prêts signés passe ainsi de 5,5 Md€ à 7,3 Md€, soit une augmentation de plus de 33 % par rapport à 2006.

■ Les prêts habitat-ville

Sur ces 7,4 Md€, le financement de l'habitat et la politique de la ville a mobilisé 6,5 Md€ (+ 30 %).

Les prêts dédiés à la **construction ou l'acquisition de logements sociaux** (hors PRU) signés en 2007 progressent de 31 % par rapport à 2006 et totalisent 4,4 Md€. Ce montant a financé, pour l'essentiel, le développement du parc de logements sociaux « ordinaires » (3,9 Md€), mais également des structures d'hébergement (personnes âgées, personnes handicapées, étudiants) et des opérations de construction menées dans le cadre de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU).

■ Évolution des flux de collecte centralisée à la Caisse des Dépôts



Cette amplification est due à la fois aux effets concrets de la montée en puissance du Plan de cohésion sociale et à l'adaptation de l'offre de la Caisse des Dépôts aux besoins financiers des organismes de logement social qui ont bénéficié de ses mesures de bonification, en particulier sur les versions de prêts au logement très social (PLAI) et Gaïa portage foncier.

■ Les prêts à l'amélioration

Ces prêts sont également en augmentation, grâce à la décision prise en 2004 par la Caisse des Dépôts de bonifier de 0,50 %, sur ses fonds propres, le taux d'une enveloppe de prêts « réhabilitation hors ANRU » de 400 M€ par an pendant 5 ans. Les résultats de 2007, avec une hausse de 32 % des signatures, consolident cette reprise et confirment que le développement de l'activité construction ne se fait pas au détriment de l'entretien du patrimoine existant. Près des trois quarts des 579 M€ de prêts amélioration signés en 2007 bénéficient d'un taux bonifié.

Les prêts en faveur de la politique de la ville atteignent 892 M€, en hausse de 13 %. Les prêts destinés au financement de la **reconstruction** de logements et à **l'amélioration** de l'habitat dans le cadre de l'action de l'ANRU progressent respectivement de 27 % et de 10 % par rapport à 2006 pour atteindre 669 M€. *A contrario*, comme en 2006, les prêts dédiés à **l'aménagement urbain** (PPU et PRU aménagement) sont en retrait respectivement de -1 % et -16 %, le premier étant pénalisé par un taux trop élevé, la baisse du second correspondant à la volonté d'orienter majoritairement les ressources du PRU vers la reconstruction et l'amélioration des logements.

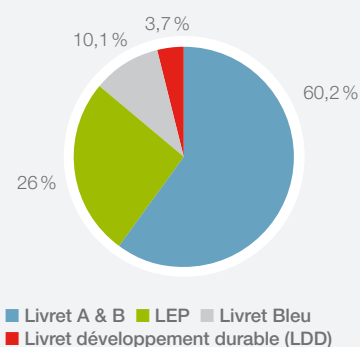
■ L'hébergement des populations fragilisées et le financement des opérations de rachat de patrimoine

Au sein des « autres prêts » (634 M€), les prêts PHARE, dédiés au financement des structures d'hébergement (personnes âgées, personnes handicapées, étudiants), sont en très forte hausse par rapport à 2006 (+ 64 % à 294 M€). Longtemps pénalisé par un contexte de forte concurrence, les améliorations apportées à ce produit (allongement de la durée, offre de prêts à taux fixe), l'extension de son champ d'intervention (dispositif 2^e chance de l'EPIDE) et l'effort commercial réalisé ont porté leurs fruits en 2007.

Tous produits confondus (prêts PLUS, PLS, PHARE), l'intervention de la Caisse des Dépôts dans le financement du secteur médico-social, a permis de créer 6 230 places nouvelles en 2007 et d'en réhabiliter 4 127 autres.

Les prêts PEX ont principalement financé des opérations d'acquisition de patrimoine contribuant au développement du parc social. Dans le secteur de l'hébergement, ces prêts ont été en majorité consacrés aux logements de la Gendarmerie nationale.

■ Montant des produits au sein de l'encours centralisé en 2007





forum des solutions

UN PÔLE D'EXPERTISE GROUPE

Aujourd'hui, on estime qu'il manque en France près d'un million de logements. Le groupe Caisse des Dépôts répond à ce besoin majeur. Il s'engage à financer et à construire 90 000 logements par an dès 2010, soit 50 % de plus qu'aujourd'hui. Côté financement : la Caisse des Dépôts trouve des solutions adaptées aux besoins des bailleurs, en baissant le taux de ses prêts ou en allongeant leur durée. Côté construction : ses filiales immobilières, les groupes SNI et Icade, lancent de nombreux chantiers partout en France, depuis les maisons à 100 000 € jusqu'au logement résidentiel. Dans le nouveau cœur de ville de Vauréal (95), Valestis (groupe SNI) a inauguré, en 2007, 2 immeubles locatifs sociaux, les résidences Gavroche et La Paix (photo).



Plus d'infos :

www.solutionscaissedesdepots.com

■ Les Prêts Énergie Performance

La Caisse des Dépôts a complété son offre en créant une gamme de prêts Énergie Performance, pour promouvoir les économies d'énergie dans le domaine du logement social. Ces prêts permettent aux opérateurs de logements sociaux de financer, dans des conditions privilégiées, les investissements économes en énergie dans la construction neuve et dans la rénovation du parc ancien, au sein duquel les deux tiers des logements sont antérieurs à toute réglementation thermique. En 2007, le Prêt Énergie Performance Construction, a été distribué dans 49 opérations pour un total de 850 logements.

■ Très forte progression des prêts Infrastructures et TCSP

L'intervention de la Caisse des Dépôts dans le financement des infrastructures de transport s'est très fortement renforcée en 2007. Avec 842 M€, elle est supérieure de 58 % à son niveau de 2006. Ce montant correspond, pour 40 %, au financement de 16 projets de transport en commun en site propre et, pour 60 %, au financement de 7 grandes infrastructures de transport. La Caisse des Dépôts est ainsi devenue un acteur majeur de la Ligne à Grande Vitesse Rhin Rhône et a financé à hauteur de 350 M€ le projet de Tram Train de La Réunion.

faits marquants

Initiatives de la Caisse des Dépôts pour relancer les parcours résidentiels des ménages à revenus modestes

Dans le prolongement des dispositifs déployés en 2006, la Caisse des Dépôts, en concertation avec les pouvoirs publics et ses partenaires, a reconduit en 2007 plusieurs mesures destinées à remédier à la « panne » des parcours résidentiels des ménages à revenus modestes :

- **logement d'urgence** : maintien d'une bonification de 50 points de base, sur fonds propres de la Caisse des Dépôts, du taux des Prêts au logement d'urgence pour le financement des 4 000 constructions prévues sur 2 ans ;
- **logement d'insertion** : maintien d'une bonification de 50 points de base, sur fonds propres de la Caisse des Dépôts, du taux des PLAI ;
- **reconstitution des logements cédés en accession sociale** : déploiement des prêts Équilibre foncier à taux zéro pendant 15 ans pour le financement du foncier destiné à la construction de logements locatifs sociaux neufs, en remplacement de logements vendus par les bailleurs à leurs locataires dans le cadre d'un dispositif d'accession sociale ;
- **portage foncier** : maintien d'une bonification de 25 points de base, sur fonds propres de la Caisse des Dépôts, du taux des prêts Gaïa. Ce prêt est destiné au financement du portage foncier.



focus

LES FONDS D'ÉPARGNE : UN CŒUR DE MÉTIER

Les fonds d'épargne confèrent à la Caisse des Dépôts une position centrale mais non monopolistique dans le financement du logement social. Elle est seule à même d'assurer, sur une ressource à vue, des financements à l'ensemble des bailleurs sociaux, sans discrimination, à très long terme, à des conditions inférieures au marché et parfaitement transparentes.

Le mécanisme repose sur la transformation par la Caisse des Dépôts de fonds collectés sur divers produits liquides d'épargne populaire en prêts à longue durée, accordés sans coût d'intermédiation. Pour assurer son équilibre financier, sa liquidité et sa sécurité, la Direction des fonds d'épargne place une part importante des fonds confiés sur les marchés financiers, les résultats dégagés par cette gestion étant reversés au budget de l'État en contrepartie de la garantie qu'il accorde aux dépôts.

■ Évolution de l'encours des prêts sur fonds d'épargne

L'encours global des prêts sur fonds d'épargne a progressé de 3,3 Md€ au cours de l'année 2007, passant de 90 Md€ au 31 décembre 2006 à 93,3 Md€ (+3,7 %) à fin 2007.

Cette évolution est la résultante de la forte progression des versements de prêts nouveaux, du faible niveau des remboursements anticipés et de l'amortissement naturel des prêts.

La préservation des encours constitue une préoccupation majeure pour les fonds

d'épargne. La mise en œuvre d'une nouvelle offre en matière de gestion de la dette a permis de réaménager un encours portant au total sur 6,4 Md€ en 2007.

■ Refinancement des prêts pour le logement social : nette progression des enveloppes

La Caisse des Dépôts a été sollicitée par l'État, en janvier 2001, pour mettre en place un mécanisme de prêts pour le logement social et intermédiaire (PLS et PLI) qui prévoit une distribution directe (par les fonds d'épargne) et une distribution indirecte (par

« La Caisse des Dépôts dispose de réelles perspectives pour tous ses métiers. »

refinancement d'établissements de crédit qui participent à un appel d'offres annuel). Au fil des années, l'enveloppe de prêts pour le logement social (PLS) de refinancement s'est nettement accrue : en 2007, elle se monte à 2,6 Md€, contre 2,2 Md€ en 2006. L'enveloppe de prêts pour le logement intermédiaire (PLI) de refinancement s'est en revanche réduite : de 320 M€ en 2006 à 80 M€ en 2007. Malgré le changement d'indice (livret A plus 145 points de base au lieu de LEP plus 70 points de base), les tirages sur les enveloppes de prêts pour le logement intermédiaire (PLI) de refinancement de 2006 et de 2007 sont marginaux.

Les emplois : les actifs financiers

L'évolution des ressources et la progression des encours de prêts se traduisent par une nette augmentation des **actifs financiers** qui affichent un montant de 119,8 Md€⁽¹⁾, contre 111,6 Md€ fin 2006, soit une progression de 8,2 Md€. Ils représentent 55,3 % du total de bilan (contre 54,4 % au 31 décembre 2006).

Les **portefeuilles de taux** ont atteint 103,7 Md€, en augmentation de 3 Md€. L'orientation de la gestion dans le sens d'une meilleure immunisation contre le risque global de taux se poursuit : les actifs indexés sur l'inflation ont particulièrement progressé, passant de moins de 9 Md€ fin 2005 à plus de 20 Md€ fin 2007, au détriment des titres à taux fixe. De même, le segment dont la rémunération dépend des taux court terme a continué à croître sur la période et représente plus de 30 % du portefeuille total à fin 2007.

Le **portefeuille d'actions** continue de connaître une évolution positive, liée à la poursuite de la politique d'investissement à long terme des fonds d'épargne. L'objectif d'investissement net qui était prévu pour l'année 2007 (1,5 Md€) a été atteint.

(1) Intérêts courus et provisions inclus.



■ André Pinchon

Chargé de mission – Direction finances et stratégie – groupe Caisse des Dépôts

Rapporteur groupe de travail
« Avenir des métiers historiques de l'Établissement public »

« La Caisse des Dépôts, par l'intermédiaire de ses métiers historiques, répond à de véritables enjeux sociétaux. Les métiers historiques de la Caisse des Dépôts s'articulent autour des sphères de banquier de la Justice, des fonds d'épargne, du logement social et de la gestion des retraites. Les valeurs fondamentales de la Caisse des Dépôts - sécurité, spécialisation, impartialité et responsabilité - fondent sa légitimité de tiers de confiance unique en France.

La Caisse des Dépôts dispose en outre de réelles perspectives d'activité pour tous ses métiers. Elle va s'appuyer sur ses atouts pour améliorer le service rendu à ses clients et au pays dans les axes suivants :

- **le logement social** : la construction et la rénovation de logements sociaux représente une urgence sociale et environnementale en France. La Caisse des Dépôts, dont le rôle central dans le financement des organismes HLM a été confirmé, va augmenter ses financements et ses réalisations de nouveaux logements ;
- **la gestion des retraites**, en se positionnant dans le cadre des prochaines réformes du système ;
- **comme «banquier de la Justice»** en renforçant et développant son rôle. »

Montant des contrats signés (en M€) par types de prêts et secteurs d'intervention

Signatures (en M€)	Développement du parc social	Politique de la ville	Populations spécifiques	TOTAL 2007	Variation (%) 2007/2006
PLUS et assimilés	3 274,2	90,1	239,3	3 603,5	28,7
PLAI et assimilés	282,3	30,5	65,2	377,9	56,2
PLS et PLI	344,8	2,7	71,5	419,0	33,0
Total prêts construction et acquisition-amélioration	3 901,2	123,2	376,0	4 400,4	31,1
Amélioration primée (PALULOS & QS.)		307,4	29,3	336,6	25,7
Amélioration sans prime		230,6	11,8	242,4	42,1
Total prêts amélioration		538,0	41,1	579,1	32,1
PRU (type construction)		499,5		499,5	26,9
PRU (type amélioration)		166,2	2,9	169,1	10,3
PRU (type aménagement)		92,8		92,8	-16,4
PPU (Prêts projets urbains)	2,5	128,2		130,6	-1,2
Total des prêts politique de la ville	2,5	886,6	2,9	892,0	12,9
PHARE			294,0	294,0	63,5
PEX & autres prêts	246,6	13,6	80,2	340,4	46,7
Total des autres prêts	246,6	13,6	374,2	634,5	54,1
Total des prêts habitat-ville	4 150,3	1 561,5	794,2	6 505,9	30,2
Variation (%) 2007/2006	35,6	21,2	22,3	30,2	
Prêts infrastructures et TCSP				842,3	58,1
Total des prêts hors refinancement	4 150,7	1 561,7	794,4	7 348,3	32,9
Refinancement PLI-PLS-PSLA				1 235,8	-9,0
Total général				8 584,1	24,6

Le portefeuille est ainsi passé de 9 Md€ au 31 décembre 2006 à 10,4 Md€ au 31 décembre 2007 (en valeur nette bilan) et sa part dans le total des actifs financiers est passée de 8,2 % à 8,8 %.

La Direction des fonds d'épargne a engagé une démarche de notation de son portefeuille actions sur la base de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. De plus, le thème du développement durable est abordé lors des réunions entre les gérants et le management des sociétés françaises et européennes.

La Direction des fonds d'épargne exerce systématiquement ses droits de vote d'actionnaire.

Les résultats financiers

Le résultat net au 31 décembre 2007 (1 257 M€) est en nette progression par rapport au résultat net au 31 décembre 2006 (678 M€) en raison d'une reprise de provision sur le FRBG.

Le PNB s'inscrit en diminution à 831 M€ au 31 décembre 2007, contre 892 M€ au 31 décembre 2006, soit une baisse de -61 M€. L'amélioration de la marge d'intérêt, l'augmentation des revenus sur les prêts, ainsi que la croissance des résultats sur le portefeuille titres n'ont pas permis de compenser intégralement le renchérissement du coût des dépôts et une baisse des plus ou moins-values réalisées et des dépréciations sur titres.

Gestion de fonds privés protégés par la loi

La gestion de fonds privés protégés par la loi, au cœur des missions historiques de protection de fonds de tiers de la Caisse des Dépôts, est assurée par la Direction bancaire. Ses prestations sont effectuées dans le cadre d'un dispositif Qualité ISO 9001 qui intègre la qualité, la performance économique, le management et les risques. En 2007, les encours moyens gérés par la Caisse des Dépôts se sont élevés à 44 Md€ en dépôts numéraires et 15 Md€ en titres.

Banquier du service public de la justice

La Caisse des Dépôts est le banquier de référence des fonds de tiers des professions juridiques. Les notaires et les administrateurs et mandataires judiciaires sont ainsi tenus de déposer à la Caisse des Dépôts les fonds qui leur sont confiés dans le cadre de leurs missions.

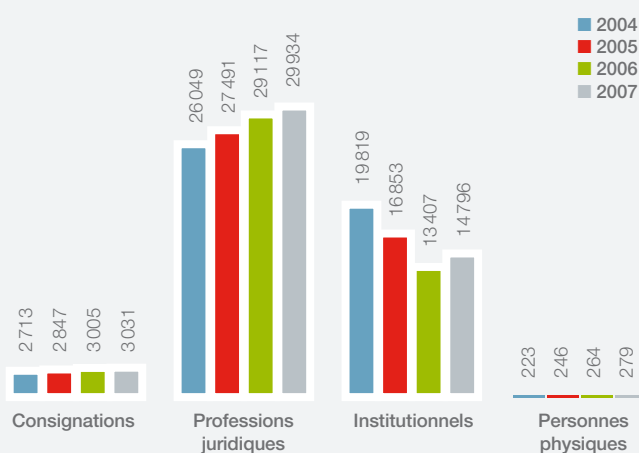
La Caisse des Dépôts, choisie par deux tiers des études d'huissiers de justice pour la tenue de leurs comptes de fonds de tiers dans le cadre de la réforme conduite par la chancellerie, a renouvelé le 10 juillet 2007 la convention de partenariat avec la Chambre nationale des huissiers de justice.

La Direction bancaire veille à apporter une qualité de service répondant aux meilleures pratiques de la Place et intégrant les besoins spécifiques de sécurité liés à la détention des fonds de tiers de ses clients juridiques. Elle a inscrit au cœur de sa démarche la mesure de la satisfaction de ses clients. Elle met en œuvre des plans

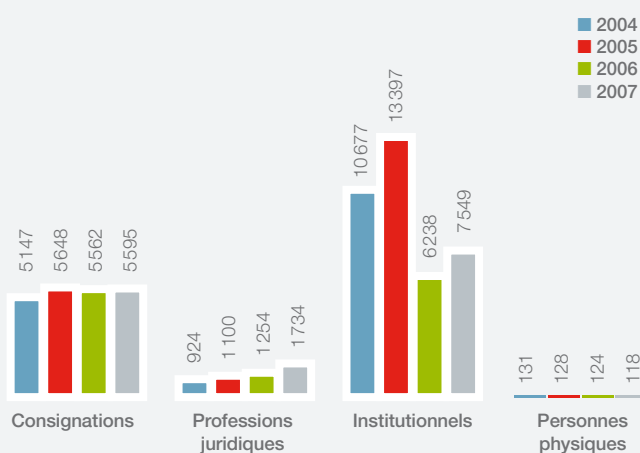
d'actions en vue d'assurer un haut niveau de sécurité opérationnelle à sa tenue de comptes et aux moyens de paiement qu'elle diffuse; elle prend part aux dispositifs de lutte contre le blanchiment de l'argent et contre le financement du terrorisme.

C'est également dans un objectif de protection des fonds que s'inscrit le rôle de la Caisse des Dépôts auprès des enfants du spectacle et du mannequinat (décret n° 2007-1271). En janvier 2007, un service de banque en ligne « ESM-Net » à destination des tuteurs légaux a été mis en place, qui leur permet de consulter les avoirs de leurs enfants et de signaler leur changement d'adresse, point sensible dans la gestion de ces 30 000 comptes.

■ Évolution des encours annuels créditeurs (en M€)



■ Évolution des encours titres (en M€)





forum des solutions

PROGRAMME DÉMATÉRIALISATION DE LA JUSTICE

Afin de faciliter les échanges entre professions juridiques, la Caisse des Dépôts, banquier du service public de la justice, a été sollicitée pour soutenir la dématérialisation des procédures juridiques, dans le cadre du protocole de partenariat signé le 10 juillet 2007 avec le ministère de la Justice. Sont concernés notamment 5 projets : la création d'un portail grand public d'accès à la justice, l'accompagnement de la réforme des tutelles, la dématérialisation des échanges entre les huissiers et les juridictions, la création d'une plate-forme d'échanges sécurisés entre les professions juridiques, le déploiement de la signature électronique au sein du ministère de la Justice.



Plus d'infos :

www.solutionscaissedesdepots.com

De même, auprès des majeurs protégés (loi n° 2007-308 du 5 mars 2007), la désignation de la Caisse des Dépôts a été nouvellement introduite pour apporter de la sécurité et constituer un outil de prévention des conflits d'intérêts à disposition des juges et des familles. Il s'agit d'une intervention à titre subsidiaire, sur décision du juge ou du conseil de famille lorsque l'intérêt du majeur protégé le nécessite. Le principe général posé par la réforme est celui du maintien du compte dans la banque que le majeur avait choisie avant de faire l'objet d'une mesure de protection.

Dans le cadre d'accords de partenariats avec les instances de représentation des professions, la Caisse des Dépôts investit dans des projets contribuant à la performance du service public de la justice en s'appuyant principalement sur 2 leviers : les démarches qualité, d'une part, et la technologie, d'autre part.

Le ministère de la Justice et la Caisse des Dépôts ont signé, le 10 juillet 2007, un protocole d'accord qui porte sur trois volets : réinsertion des jeunes délinquants, modernisation de la Justice par le développement de plates-formes d'échange entre les professions juridiques, les juridictions et les citoyens et aide au logement des personnes concernées par la refonte de la carte judiciaire.

La Caisse des Dépôts participe dans ce cadre à 6 projets qui se prolongeront en 2008 et 2009 : communication en matière de procédures civiles ; assistance au déploiement de la signature électronique dans les juridictions ; échanges dématérialisés entre tuteurs et juges des tutelles ; portail d'accès à la Justice par le grand public ; échanges dématérialisés entre huissiers et juridictions ; plate-forme d'échanges sécurisés entre professions juridiques.

La Caisse des Dépôts contribue également au titre de membre fondateur de la Fondation pour le droit continental, au rayonnement de ce système de droit, à travers l'accompagnement des actions de coopération des professions.

Banquier de la Sécurité sociale

La Caisse des Dépôts est le teneur de comptes de l'ACOSS, l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (art. D253-37 du code de la Sécurité sociale), le plus important client de la Direction bancaire en ce qui concerne les financements mobilisés et la complexité de l'architecture de la tenue de comptes mise à disposition.

focus

La Fondation pour le droit continental

■ La nécessité de promouvoir le système de droit continental, la « Civil Law », face à la prédominance de la « Common Law » dans les échanges internationaux a conduit à la création, en mai 2007, sous l'impulsion de la Caisse des Dépôts, de la Fondation pour le droit continental. Reconnue d'utilité publique, la fondation a pour missions de présenter les atouts du droit continental, de fédérer les initiatives et les actions, d'être présente sur les lieux de compétition juridique internationale et de faire évoluer le droit. Elle a d'ores et déjà établi des passerelles du savoir avec des chercheurs et professeurs arabophones ou africains et œuvré à la promotion de « l'attractivité économique du droit latin » auprès de la Banque mondiale, qui établit un classement de la performance des systèmes de droit.

Eurotunnel

■ La Caisse des Dépôts a apporté son concours à la réalisation du Plan de sauvegarde d'Eurotunnel dans sa phase finale. À cette occasion, partenaire des commissaires à l'exécution au Plan de sauvegarde, elle a mis en œuvre des solutions techniques complexes d'échanges de flux numéraires et titres permettant

de ramener la dette du groupe Eurotunnel de 9 Md€ à 4 Md€, par un refinancement de Goldman Sachs et Deutsche Bank et par émission d'obligations remboursables en actions (ORA) et de bons de souscription en actions (BSA). La Caisse des Dépôts a conforté son rôle de partenaire du service public

de la justice, en permettant la bonne fin du dispositif de sauvegarde, démontrant à cette occasion l'apport du droit français relatif à la sauvegarde des entreprises en difficulté. Elle a, par ailleurs, assisté les avocats-conseils dans la rédaction de la requête nécessaire à la consignation des avoirs non réclamés par certains créanciers.

Les prestations offertes sont décrites au sein d'une convention pluriannuelle (2006-2010). Elles s'articulent autour de 3 prestations : la tenue des comptes, les financements et le back-office des émissions de billets de trésorerie de l'ACOSS, qui a reçu l'autorisation de ses tutelles fin 2006 pour diversifier ses financements. Les prestations de tenue des comptes permettent en particulier une consolidation en temps réel de la trésorerie du régime général de la Sécurité sociale, contribuant ainsi à sa performance financière et économique. La Caisse des Dépôts a été initialement sollicitée en 2007 à hauteur de 25 Md€, ramenés ensuite à 23 Md€ compte tenu du niveau des besoins de financement du régime général et des capacités d'émission de billets de trésorerie de l'ACOSS. Le plafond de financement fixé par la loi de financement de la Sécurité sociale du 19 décembre 2007 pour 2008 s'établit à 36 Md€. Fin 2007, la Caisse des Dépôts a pris l'engagement de financer jusqu'à hauteur de 31 Md€ les besoins de trésorerie pour 2008.

Partenaire bancaire de clients institutionnels

La Caisse des Dépôts entretient des liens historiques avec des sociétés d'économie mixte et des organismes de logement social ; elle est aussi présente auprès de fondations, d'associations nationales et d'établissements publics. Elle développe une gamme de produits et services complète couvrant la tenue de comptes, les moyens de paiement et les placements financiers.

Dans un contexte difficile depuis la crise du marché des créances hypothécaires à risques titrisées, les placements sous forme de comptes à terme de ses clientèles ont connu, au cours de l'année 2007, une progression de 750 M€.

La mise en œuvre de l'espace unique des paiements en euros (projet SEPA) a été préparée tout au long de l'année 2007, pour être en mesure d'offrir le nouveau virement SEPA en émission et en réception dès 2008 à ses clients.

La Caisse des Dépôts entend jouer un rôle incitatif à l'égard de ses fournisseurs en matière de développement durable. Elle a inséré, à l'occasion du renouvellement des conventions concernant la sous-traitance de son activité de traitement des chèques domestiques, une clause de développement durable par laquelle elle propose une participation financière directe aux investissements respectueux du développement durable réalisés par le sous-traitant.

La Caisse des Dépôts a été désignée par l'Agence nationale des services à la personne comme établissement financier centralisateur de l'encaissement bancaire CESU TIP (titre service préfinancé), confortant ainsi son engagement dans le développement des services à la personne.

La mission de mandataire public

La Caisse des Dépôts fournit des prestations de gestion administrative, financière et comptable dans le cadre de mandats confiés par différents partenaires, essentiellement publics.

La mission de mandataire public s'articule autour de 4 activités :

■ **Mandats par délégation de service public :** gestion des établissements autoroutiers CNA et ADF, de fonds domestiques, dont le fonds de compensation du tarif réglementé du gaz et de l'électricité (Tartam), et de fondations telle que la Fondation pour les œuvres de l'islam de France.

■ **Fonds structurels européens :** la Caisse des Dépôts, en qualité d'autorité de paiement, est au côté des régions en charge de la gestion des programmes. Elle a été désignée en 2007, autorité de certification

pour 7 programmes européens couvrant la période 2007-2013.

■ **Programmes-cadre de recherche et de développement technologique (PCRD)** de l'Union européenne : la Caisse des Dépôts poursuit la gestion des projets financés dans le cadre du 6^e PCRD, et au titre de son rôle de membre du Consortium AFINAJ, point de contact national pour le 7^e PCRD, organise des conférences sur le thème des nouveaux modes de financement.

■ **Registre français des quotas d'émission des gaz à effet de serre** (décret du 23 décembre 2004) : la Caisse des Dépôts, qui agit en tant que teneur du registre français, a fait l'objet d'une vérification de conformité et obtenu une accréditation auprès des Nations unies avec un taux exceptionnel de confiance de 90 % compte tenu de la qualité technique et administrative du dispositif mis en place.

focus

S'engager dans des démarches qualité

■ La Caisse des Dépôts a confirmé, en 2007, son soutien à ses clientèles, partenaires dans la mise en œuvre de leur démarche qualité :

■ **Justice commerciale :** la Caisse des Dépôts a accompagné les tribunaux de commerce de Chambéry et de Pontoise dans une démarche qualité ayant pour buts d'optimiser la performance collective et de créer un climat de confiance. Après un an de travaux, le tribunal de commerce de Pontoise est en mesure de se présenter à la certification. Le tribunal de Chambéry a, pour sa part, constitué une association composée des acteurs de la justice commerciale, pour garantir la mise en place des engagements pris par le tribunal vis-à-vis des entreprises en difficulté ;

■ **Études notariales :** la Caisse des Dépôts a poursuivi ses actions d'accompagnement au cours de l'année 2007 par la mise en place d'un baromètre de satisfaction client dans les études notariales et le suivi de la montée en charge du dispositif Télé@ctes, qui entrera dans sa phase finale fin 2008. À cette date, les notaires pourront transmettre tous types d'actes à la conservation des hypothèques, de façon dématérialisée.

Gestion sous mandat de caisses de retraite publiques

Dès sa création en 1816, la Caisse des Dépôts s'est vu confier la gestion des systèmes de retraite publique. Cette responsabilité participe de sa mission première : assurer la sécurité financière des Français, contribuer au développement de l'épargne et de la prévoyance. Aujourd'hui, la Caisse des Dépôts gère 51 fonds, en relation avec 80 000 employeurs, couvrant plus de 7 millions de cotisants et plus de 3 millions de pensionnés, soit 1 retraité sur 5. 2007 a été marquée par la mise en œuvre du droit à l'information des actifs décidé par la réforme des retraites de 2003.

Acteur de référence de la retraite dans le secteur public

La Direction des retraites exerce aujourd'hui le métier de gestionnaire sous mandat dans 3 domaines :

- la retraite (régimes du secteur public et Fonds de réserve pour les retraites) ;
- l'indemnisation et la prévention des risques professionnels, l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées ;
- la gestion de divers fonds de compensation.

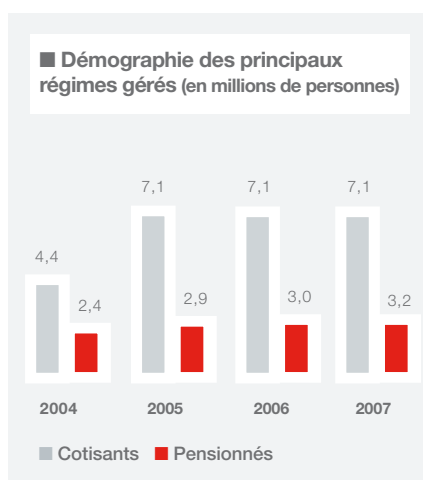
À ce jour, la Caisse des Dépôts détient 51 mandats de gestion ; elle est l'un des partenaires privilégiés des collectivités territoriales et des employeurs publics. Elle maîtrise les différentes techniques de financement de la retraite, par répartition et par capitalisation, de gestion de droits, de pilotage des régimes.

Pour mener à bien ses missions et faire face à la montée en charge de son activité, la Direction des retraites a modernisé son système d'information, adopté les meilleurs

standards de gestion administrative et financière, mis en place des procédures de simplifications administratives et développé ses services dématérialisés.

Elle intervient dans la gestion technique et administrative de régimes de base, complémentaires, supplémentaires et additionnels, ainsi que dans les prestations sociales relevant de la solidarité. Elle est aujourd'hui le seul opérateur à pratiquer les diverses techniques d'acquisition de droits par points ou par annuité.

Acteur engagé dans le monde de la retraite, la Caisse des Dépôts assure également le pilotage de la gestion technique des différents régimes avec le souci d'atteindre les meilleurs standards : études prospectives sur l'équilibre à long terme des régimes, simulations et calculs actuariels en vue de l'adaptation de leurs paramètres à l'évolution du contexte économique et démographique.



Les principaux régimes gérés

Cinq grands régimes de retraite par répartition pour les personnels titulaires, contractuels et les ouvriers des 3 fonctions publiques :

- la CNRACL, caisse de retraite de base des fonctionnaires titulaires des collectivités locales et des établissements hospitaliers, recense 1 967 369 cotisants pour 880 162 pensionnés ;

- l'Ircantec, caisse de retraite complémentaire des agents contractuels des 3 fonctions publiques – État, collectivités territoriales, hôpitaux – et des élus locaux, compte 15,46 millions de bénéficiaires, soit 1 actif sur 3, dont 2 493 800 cotisants et 1 698 500 retraités ;

- le RAFP, régime de Retraite additionnelle de la fonction publique pour les fonctionnaires des 3 fonctions publiques, recense 4 580 000 cotisants. 106 467 liquidations ont donné lieu au paiement d'un capital ;

- la Retraite des mines pour les travailleurs du sous-sol compte 9 800 cotisants pour 355 981 retraités ;

- le FSPOEIE, Fonds spécial des pensions des ouvriers de l'État, enregistre 51 468 cotisants pour 105 371 pensionnés.

Des fonds d'allocations vieillesse relevant de la solidarité nationale : Allocation de solidarité pour les personnes âgées (ASPA, ex- minimum vieillesse) pour certaines catégories de bénéficiaires particulièrement démunis.

Des régimes de retraites supplémentaires pour des catégories socioprofessionnelles particulières :

- le Fonds de pension des élus locaux (FONPEL) ;

- le Fonds d'allocation des élus en fin de mandat (FAEFM) ;

- le régime de retraite supplémentaire de la Compagnie générale maritime, de l'ANPE et l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques.

Le Fonds national de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles de la CNRACL.

Les Fonds nationaux de compensation entre collectivités et établissements publics.

Des rentes d'invalidité.

Le Fonds de réserve pour les retraites.

Le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP).

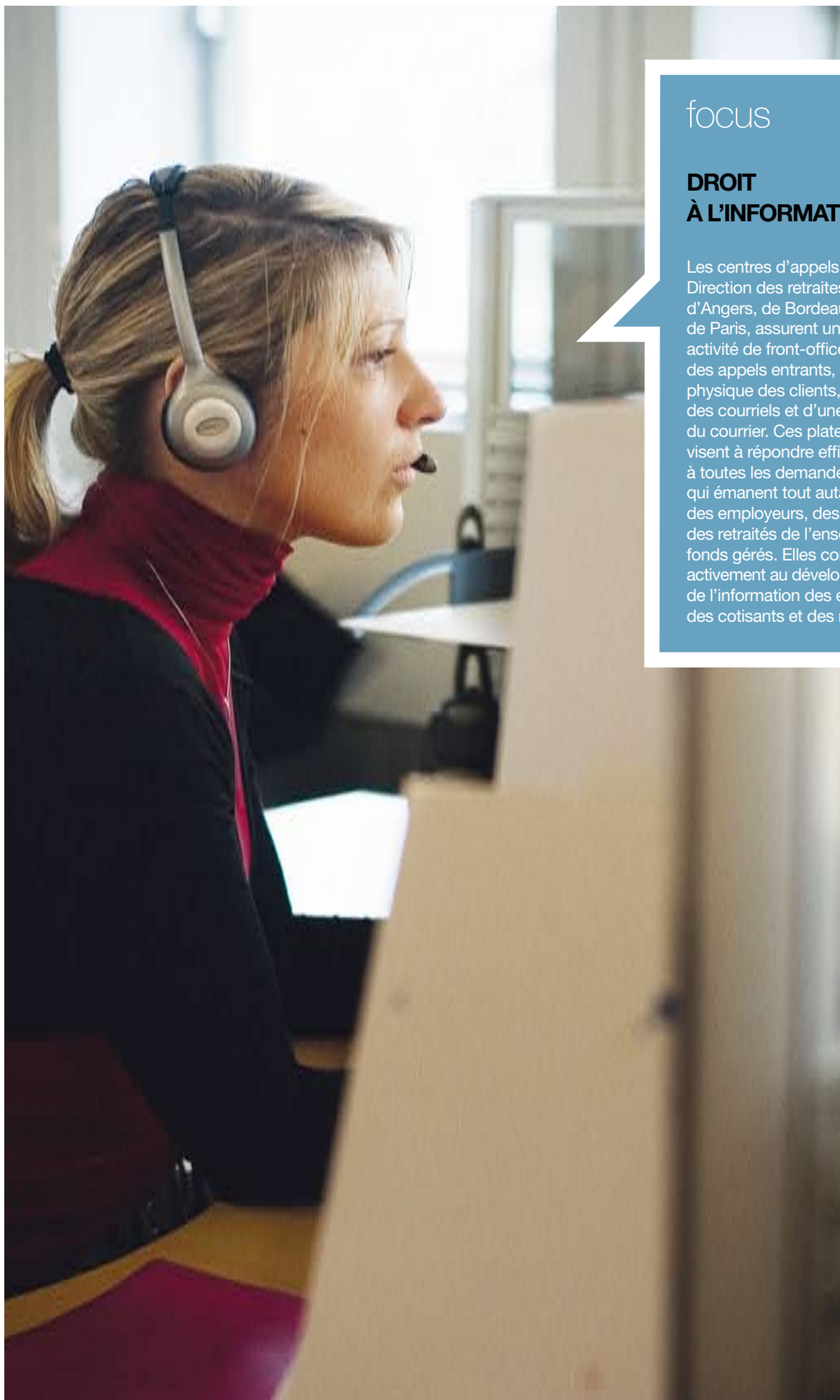
Le droit à l'information des assurés

La loi de 2003 portant réforme des retraites donne obligation aux organismes gestionnaires de retraite, qu'ils soient de base,

focus

Le Fonds de réserve pour les retraites (FRR)

■ Le FRR, outil de consolidation du système des retraites pour l'après 2020, a pour mission de gérer des réserves financières afin de contribuer à la pérennité des régimes obligatoires d'assurance vieillesse (le régime général, dénommé l'Assurance Retraite) et des régimes alignés des commerçants (Organic) et artisans (Cancava). Au 31 décembre 2007, il disposait de 34,5 Md€ d'actifs. Au cours de l'année 2007, le FRR, signataire des Principes pour l'investissement responsable, a renouvelé une partie de son portefeuille d'actions (5,8 Md€). Deux nouvelles procédures de sélection (actions petites capitalisations américaines pour 500 M€, actions françaises pour 500 M€) ont par ailleurs été lancées (clôture prévue en 2008). L'allocation stratégique, révisée en 2006, a fixé un objectif d'investissement de 60 % des réserves du FRR en actions, et de diversification du portefeuille, au travers d'un rééquilibrage géographique des cibles d'investissement (recul graduel de la part des titres investis dans la zone euro au profit de l'international) et de l'introduction d'actifs de diversification (immobilier, infrastructures, matières premières et capital-investissement).



focus

DROIT À L'INFORMATION

Les centres d'appels de la Direction des retraites, sur les sites d'Angers, de Bordeaux et de Paris, assurent une véritable activité de front-office : réception des appels entrants, accueil physique des clients, traitement des courriels et d'une partie du courrier. Ces plates-formes visent à répondre efficacement à toutes les demandes adressées, qui émanent tout autant des employeurs, des actifs que des retraités de l'ensemble des fonds gérés. Elles contribuent ainsi activement au développement de l'information des employeurs, des cotisants et des retraités.

complémentaires ou spéciaux, de fournir aux assurés une information consolidée et globale. Cette information, qui sera périodique, systématique mais aussi à la demande de l'assuré, prendra principalement 2 formes : le relevé de situation individuelle (RIS) et l'Estimation indicative globale (EIG).

Dès 2005, la Caisse des Dépôts et les régimes qu'elle gère ont pris toutes les dispositions pour répondre à ces obligations et participent pleinement aux travaux du Groupement d'intérêt public « Info Retraite » au sein duquel collabore la quasi-totalité des organismes de retraite français. Avec la CNRACL, l'Ircantec, la Retraite des mines, le RAFP et le FSPOEIE, elle est membre à part entière de ce GIP.

La Direction des retraites a conçu et réalisé avec Informatique CDC les évolutions internes aux applications existantes et les applications permettant les échanges entre son système d'information et le GIP Info Retraite. Le déploiement de ces applicatifs s'est déroulé dans des conditions de fiabilité et de sécurité qui ont contribué à la reconnaissance de la qualité de l'action de la Direction des retraites dans le rapport du député Denis Jacquat.

La première phase de ce Droit à l'information des actifs (DAI) est arrivée à son terme. Environ 100 000 RIS et EIG ont été envoyés à partir de septembre 2007, soit 7 % des générations 1957 (RIS) et 1949 (EIG).

L'offre de services aux clients a été élargie tant en termes de services dématérialisés sur Internet qu'en termes de gestion des appels téléphoniques, des courriels et des contacts en général.

Attentive aux avis et aux réactions des premiers destinataires de ces informations pour améliorer la qualité de l'information délivrée, la Direction des retraites est aujourd'hui engagée dans l'envoi aux

cohortes concernées en 2008 (1950 et 1951 pour les EIG, 1958 et 1963 pour les RIS).

Performance, qualité et responsabilité

La stratégie de la Direction des retraites est placée sous le signe de la performance, de l'action et des services, elle a pour ambition de conforter la Caisse des Dépôts dans son rôle d'opérateur de référence de la gestion des régimes de retraite des agents publics. Son objectif est de renforcer sa capacité à développer ses projets et servir ainsi l'intérêt général en étant un acteur déterminé de la modernisation de la gestion publique.

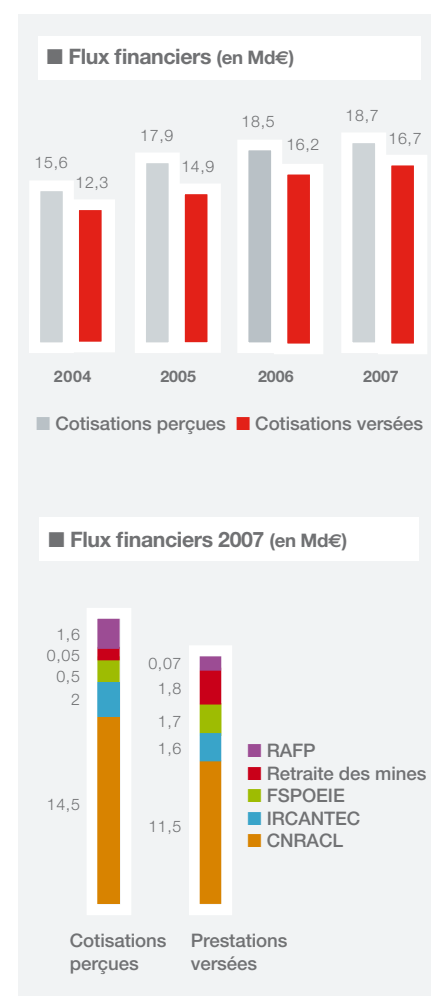
■ La culture de la performance

La Direction des retraites s'est engagée dans un programme rigoureux de maîtrise des coûts afin d'être capable de prendre en charge de nouveaux développements. L'acquisition récente et future de nouveaux mandats conforte aujourd'hui cette démarche. Elle met en œuvre les moyens permettant de s'évaluer et de se comparer avec les autres gestionnaires de régimes de retraite en France et en Europe, voire pour certains métiers avec d'autres entités du secteur privé ou public.

La Direction des retraites s'est également engagée avec ses clients et ses partenaires, sur la voie de la clarification et de la consolidation de leur relation. Les relations avec les principaux fonds gérés sont régies par des conventions d'objectifs et de gestion.

■ Un système d'information pour accompagner le développement

La sécurisation accrue des applicatifs du système d'information de la Direction des retraites construit à partir d'une cartographie des processus commune à l'ensemble des fonds, le place en capacité d'absorber le cœur de métier de tout type de gestion de retraite et de fonds spécifiques et de se comparer favorablement à celui d'entités similaires.



Grâce à sa souplesse et à sa performance, les nouvelles gestions, RAFP, Retraite des mines et FIPHFP, ont pu être intégrées dans le système d'information de la Direction des retraites conformément aux calendriers des offres de service.

■ Une relation renouvelée avec les employeurs publics

La Caisse des Dépôts met en œuvre une politique organisée, structurée et mutualisée de relations directes ou intermédiées avec les employeurs des 3 fonctions publiques. Cette politique est différenciée selon une segmentation pertinente. Elle mène périodiquement des enquêtes de satisfaction et assure l'implication des employeurs en amont des projets.

La Direction des retraites développe les services et prestations en ligne (les déclarations individuelles en particulier) pour les employeurs qui disposent d'un compte financier multi fonds, via la plate-forme Internet « e-services » accessible depuis le portail www.cdc.retraites.fr.

Elle simplifie également certains processus

comme le recouvrement. Le paiement, par les employeurs, des cotisations via le virement bancaire est effectif pour l'ensemble des fonds gérés.

■ Bilan Carbone et dématérialisation

Globalement, la Direction des retraites effectue, dans le cadre du Bilan Carbone, des mesures précises et complètes des émissions de CO₂ que son activité engendre et a mis en place un plan de réduction de celles-ci. En systématisant la dématérialisation de ses échanges, elle contribue à la baisse de la consommation des matières premières et des énergies non renouvelables. La politique de management environnemental de l'établissement de Bordeaux est certifiée ISO 14001 depuis 2004.

■ Une gestion responsable

Conformément à la décision prise par son Conseil d'administration en novembre 2005, les actifs financiers du régime de Retraite additionnelle de la fonction publique sont investis selon des principes socialement responsables. En 2007, l'ERAFP a

focus

Gestion de caisses de retraite publique : les atouts de la Caisse des Dépôts

■ Gestionnaire de la Caisse des retraites des fonctionnaires dès 1816, la Caisse des Dépôts gère aujourd'hui 51 fonds. Elle dispose des atouts lui permettant d'accompagner les pouvoirs publics dans l'effort de modernisation de la gestion publique :

- sa maîtrise technologique dans le domaine de la retraite obligatoire par répartition ;
- ses capacités d'adaptation dans la mise en place de nouveaux régimes de retraite ou dans la réalisation de l'adossment administratif de régimes existants ;
- sa capacité à prendre en compte les spécificités de la population gérée et à garantir l'identité des régimes ;
- la sécurité que son statut d'institution financière de long terme, garante de la foi publique, lui procure.

procédé à ses premiers placements en actions, après avoir sélectionné 4 sociétés de gestion déléguée au terme du plus gros appel d'offres ISR (Investissements socialement responsables) français à ce jour (jusqu'à 1,2 Md€ d'actifs sur la période 2007-2011).

En complément de sa Charte ISR de mars 2006, l'ERAFP a par ailleurs élaboré un document qui détaille pour chaque type d'émetteur, public comme privé, les critères et pondérations utilisés par les agences de notation Vigeo et Oekom pour la notation extra financière du portefeuille.

Le FRR assure une présence active au sein de certaines instances qui promeuvent l'ISR ainsi que la recherche dans ce domaine, comme en témoigne sa participation aux travaux de recherche de la chaire « Finance durable et investissement responsable » sous l'égide de l'Institut d'Études Industrielles de Toulouse et de l'École Polytechnique. Après son adhésion et sa participation au Conseil des PRI de l'ONU depuis leur lancement, le FRR a également adhéré au Carbon Disclosure Project.

Pour traduire concrètement ses engagements au sein de son entité, le FRR a mis en place une démarche de développement durable en interne, en créant un comité projet développement durable, et en décidant de réaliser un Bilan Carbone en 2008.

■ Certifications

La normalisation des processus, la mise en œuvre d'indicateurs de suivi et l'existence d'un code de bonne gouvernance constituent les éléments d'une gestion socialement responsable. Le processus de gestion des paiements de la CNRACL est certifié ISO 9001 et pour l'ATIACL, le FSPOEIE et le SASV, c'est l'ensemble de leurs processus de réalisation qui fait l'objet d'une certification. L'Ircantec, FONPEL et la retraite supplémentaire de l'ANPE sont également certifiés. Cette certification porte

sur la gestion des régimes de retraite et l'assistance aux mandants dans une optique de gouvernance et de développement durable. L'audit de renouvellement effectué en 2006 a mis en avant le niveau élevé de maturité du système de gestion et de management du périmètre.

Pour l'Ircantec, les processus « Informer et conseiller les clients », « Liquidier et payer les retraites » et « Attribuer les aides sociales » sont certifiés. Pour FONPEL et l'ANPE, il s'agit de l'intégralité des processus de gestion administrative des régimes.

Les départements comptabilité et gestion de trésorerie des établissements de Bordeaux et Angers ont obtenu respectivement le renouvellement du certificat en décembre 2006 et l'attribution du certificat en décembre 2007.

■ La contribution au débat sur les retraites

Dans un contexte national et international de réflexions et de réformes, d'allongement de la durée de vie et d'assurance, de sortie d'activité des générations issues du baby-boom, la Caisse des Dépôts contribue activement, depuis plus de 10 ans, au débat sur l'avenir des régimes de retraite. Elle organise, à Bordeaux, un forum devenu l'événement annuel incontournable pour tous les acteurs du monde de la retraite et qui a pour ambition de favoriser le dialogue entre décideurs de la vie politique et de la protection sociale, chercheurs, économistes, journalistes, gestionnaires et responsables syndicaux.

En 2007, plus de 500 personnes ont assisté au Forum Retraite qui avait pour thème « Retraite : libres opinions d'experts européens ». À cette occasion, la Caisse des Dépôts a édité un ouvrage éponyme qui rassemble les contributions de 40 experts français et européens, reconnus pour leur compétence dans le domaine de l'économie du vieillissement, complétées des réactions d'acteurs politiques majeurs.